



Revue trimestrielle de la Saint-Cyrienne - Avril 2013

N°209

LE CASOAR



- L'ÉTAT DES FORCES -



SOMMAIRE

■ 02 - Le général Lucien Poirier (Claude Le Borgne)

■ 05 - Editorial du Président

DOSSIER

■ 07 - Enjeux et réflexions autour du Livre blanc
(Bertrand Ract-Madoux)

■ 09 - Dissolution du GTIA d'Acier (Geoffroy de Larouzière)

■ 11 - Harmattan : l'ALAT (Pierre Meyer)

■ 13 - Témoignage d'un commandant de groupement
(Cédric du Gardin)

■ 15 - Un détachement Trans en opération
(Emile Dumousseau)

■ 17 - Officier à la brigade des sapeurs-pompiers de Paris
(Gauthier Delaforge)

■ 19 - Récit d'un officier (Brice Erbland)

■ 21 - Caesar (Michel Botella)

■ 22 - Quelle gendarmerie en 2013 ? (Jacques Mignaux)

■ 24 - La participation de la gendarmerie aux opérations
de stabilisation (Bertrand Soubelet)

■ 26 - Le gendarme et le terroriste (Ronan Le Floc'h)

■ 28 - Quelles perspectives opérationnelles
pour l'armée de Terre (Olivier Tramond)

EN BREF

■ 30 - (Jérôme Pellistrandi)

DÉBAT

■ 35 - Qu'ai-je fait de mon idéal saint-cyrien ? (Benoît Olié)

TRIBUNE LIBRE

■ 36 - « Petibonum », le postulat de base (Dominique Baudry)

■ 37 - Pourquoi Lyautey aujourd'hui ? (Aymar de Galbert)

■ 38 - « Cedant arma togae » (Stanislas de Chergé)

■ 40 - 1916-1918 : De Gaulle génèse d'une doctrine
(Amédée Béguinot)

■ 42 - Mali, Algérie, Syrie, Tunisie, Egypte (Jacques Laurioz)

HISTOIRE ET TRADITIONS

■ 44 - Mise au point circonstanciée (Robert Dey)

■ 45 - Lucien Poirier, le plus grand stratégiste (Olivier Kempf)

■ 47 - Au revoir à la promotion 1928-1930 « Foch »
(Bertrand Pâris)

VIE PRO : ACTIVE & CIVILE

■ 50 - Un diplôme technique partagé (Mathieu Le Morvan)

■ 52 - Réorientation (Grégoire Leclercq)

■ 53 - Pôle vie professionnelle de La Saint-Cyrienne
(Thierry Clément)

■ 54 - Cap sur une 2ème carrière
(Marc Delaunay, Georges Lebel, Adrian Brown)

HUMOUR

■ 55 - (Jean Brulé)

LES POTINS DE LA MALVINA

■ 56 - Javotte (Mariette Métayer)

■ 58 - BIBLIOGRAPHIE

COURRIER DES LECTEURS

■ 64 - Agathe L'Estampille (Ségolène Martinez)

VIE DE LA SAINT-CYRIENNE

■ 69 - Le mot du délégué général

■ 70 - Hommage à nos morts

2S - 207

■ 74 - Discours du CEMAT

■ 76 - Mot de bienvenue au 2S-207

■ 77 - Comptes rendus 2S-207

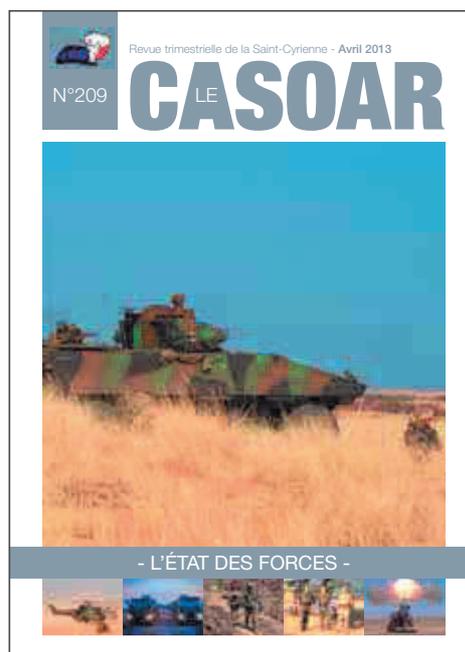
■ 109 - Compte rendu de l'assemblée générale

■ 114 - Vie des promotions et délégations

■ 117 - Activités du Président

■ 118 - Nouvelles des Familles

■ 126 - Lettres électroniques du trimestre



DOSSIER



© ECPAD / Gendarmerie

ENJEUX ET RÉFLEXIONS AUTOUR DU LIVRE BLANC

PAR LE GÉNÉRAL D'ARMÉE BERTRAND RACT-MADOUX, CHEF D'ETAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE -
PROMOTION « DE LINARES » (1972-74)

Dresser pour ce numéro d'avril du Casoar un état des lieux de l'armée de Terre, comme notre président me l'a demandé, relève d'un exercice ô combien hasardeux. Pourtant, il n'y aurait rien de plus simple que de mettre en exergue, une nouvelle fois, les atouts et les réussites de notre belle armée de Terre, notamment au vu d'un nouvel engagement opérationnel remarquable.

Mais nous devons aussi tenir compte du léger glissement du calendrier des travaux de révision du Livre blanc sur la Défense et la sécurité nationale, glissement naturel eu égard à l'importance des enjeux.

Ainsi, lorsque cette tribune paraîtra, des arbitrages auront été vraisemblablement rendus et les conclusions peut-être déjà publiées. Qui serait alors intéressé par une analyse certes récente mais déjà dépassée, voire irréaliste, et qui pourrait apparaître en décalage manifeste avec les perspectives à venir ? Ce serait difficilement compréhensible pour beaucoup de nos camarades saint-cyriens, jeunes et moins jeunes. C'est donc sur les enjeux qui ont guidé les réflexions de ce Livre blanc que je préférerais vous entretenir aujourd'hui.

Ainsi, je voudrais d'abord faire ressortir que le principal défi auquel est confronté notre pays n'est ni d'essence géopolitique, ni géostratégique, ni militaire. Il est en effet d'ordre économique et financier. Et c'est là que se trouve la véritable rupture par rapport au Livre blanc de 2008. La France est ainsi devant des choix difficiles auxquels les armées ne pourront se soustraire. Il ne serait d'ailleurs pas légitime, ni compris qu'elles ne contribuent pas, elles aussi, à l'effort de réduction des déficits publics, au même titre que les autres ministères. Certaines voix vont même jusqu'à affirmer qu'en agissant ainsi, la Défense participe à l'indépendance de la France vis-à-vis des marchés financiers, jouant, d'une certaine manière, son rôle de protectrice de la Nation... Ce point de vue peut sembler difficile à accepter pour tous ceux qui servent avec cœur notre armée et notre pays, mais il faut reconnaître que, compte tenu de la situation économique, il n'est guère surprenant qu'il soit formulé. La vraie difficulté sera, en revanche, de garantir que la contribution de la Défense ne soit « ni plus, ni moins » importante que celles des autres ministères, conformément à ce qu'ont pu affirmer, à de nombreuses reprises, nos dirigeants politiques et, surtout de s'assurer que notre outil militaire ne soit pas durablement affaibli.

Mais inversement, si ce défi n'est que financier, rien ne permet alors d'écarter la perspective d'un sursaut de l'économie, sursaut qui ne manquera pas de survenir à moyen terme et dont devrait bien évidemment profiter la Défense.

L'enjeu réside, par conséquent, dans la préservation de la cohérence voire du format général d'une armée de Terre qui, opération après opération, en dépit des difficultés du quotidien, continue d'agir avec une efficacité remarquable. Le comportement de nos soldats au Mali et leur capacité d'adaptation à un théâtre d'opérations profondément différent du théâtre afghan dans lequel ils ont agi pendant près de dix ans, en sont les meilleurs exemples. Ce professionnalisme, reconnu de tous, hommes politiques et alliés, est d'ailleurs la sanction du long processus de professionnalisation, initié il y a dix-sept ans, qui a su considérablement élever le niveau opérationnel général de l'armée de Terre. L'engagement des unités dans l'opération Serval en est la concrétisation. La réactivité de l'armée de Terre a, en effet, pour bonne part reposé sur les unités prépositionnées et sur les régiments assurant l'alerte Guépard, dispositif auquel nous avons fait majoritairement appel pour constituer la Force.

Mais garantir cette cohérence nécessite néanmoins de ne pas sacrifier aux seules économies de court terme des structures et des organisations éprouvées. Elle impose également de préserver l'éventail des capacités opérationnelles mais aussi, et surtout, une ressource humaine particulièrement riche et précieuse qui est d'ailleurs, plus encore que pour les deux autres armées, sa force. D'autant que je considère que toute capacité abandonnée serait définitivement perdue, et qu'il en serait de même pour toute unité amenée à être dissoute. La marge de manœuvre est donc faible, très faible. Elle pourrait ainsi, pour une grande part, résider dans les équipements dont l'armée de Terre doit se doter dans les années à venir. N'est-ce pas d'ailleurs au sein du programme « Equipement des forces » des trois armées que se trouvent les plus grands gisements potentiels d'économies ?

Plusieurs pistes sont, en la matière, envisageables.

La première consiste en un équipement différencié des forces qui soit plus marqué que ne l'est aujourd'hui celui de nos brigades interarmes et qui articulerait l'armée de Terre en trois segments distincts léger – médian – lourd. Au-delà des économies possibles, l'armée de Terre y gagnerait sans doute en allègement et donc en réactivité. Elle n'y perdrait pas en polyvalence grâce à l'adaptabilité exceptionnelle de ses soldats professionnels.

La deuxième piste serait l'acceptation inévitable de nouveaux retards et l'étalement de la livraison de programmes futurs tant attendus. Il nous faudrait alors faire durer, encore un peu... ces équipements si familiers qui sont, depuis des décennies, au cœur des opérations de l'armée de Terre. Bien entendu, dans ce contexte, le programme Scorpion devrait être préservé coûte que coûte...

La troisième piste résiderait, enfin, dans une redéfinition de nos besoins en termes d'équipement. Je pense, en effet, que nous devrions pouvoir nous satisfaire de nouveaux matériels dotés de capacités de combat modernes mais plus rustiques que ceux décrits dans certains programmes futurs,

dès lors qu'ils sont capables de répondre à l'essentiel de nos besoins opérationnels. Les achats en urgence opérationnelle, préparés dès le temps de paix, permettraient ensuite, le cas échéant, d'adapter les équipements aux spécificités de certains théâtres d'opérations. Cette philosophie est d'ailleurs compatible avec le programme Scorpion.

Bien évidemment, une solution probable se trouverait certainement dans la combinaison de ces différentes pistes.

J'en conviens, ces perspectives ne sont pas très réjouissantes. La vie des régiments n'en sera certainement pas facilitée, bien au contraire. Mais il s'agit, selon moi, du prix à payer en attendant un éventuel sursaut de l'économie. Mais avons-nous réellement d'autres alternatives ? Rien n'est moins sûr. A défaut, la perspective de nouvelles et nombreuses dissolutions, douloureuses pour tous, pour nos subordonnés, nos familles et le riche patrimoine opérationnel et historique de l'armée de Terre, s'offrirait comme unique solution pour trouver de bien maigres marges de manœuvre. C'est ce que je souhaite éviter au maximum alors, qu'une fois de plus, l'armée de Terre a montré combien elle était structurante pour l'interarmées et déterminante pour l'action et la place de la France dans le monde. Soyez sûrs de ma détermination à préparer et préserver la belle armée de Terre de demain.



DOSSIER

DISSOLUTION DU GTIA D'ACIER NOVEMBRE 2011- JANVIER 2013



PAR LE COLONEL GEOFFROY DE LAROUZIÈRE, PROMOTION « LIEUTENANT TOM MOREL » (1987-90), ANCIEN CHEF DE CORPS DU 16^E BATAILLON DE CHASSEURS.

Le 31 janvier 2013, le GTIA d'Acier a été dissout à Bitche en présence du Chef d'état major de l'armée de Terre et de nombreuses personnalités civiles et militaires. A cette occasion, le colonel Geoffroy de La Rouzière, ancien chef de corps du 16^e bataillon de chasseurs et commandant du GTIA d'ACIER a prononcé le discours suivant :



L'auteur

Les moments que nous vivons marquent la fin du groupement tactique interarmes (GTIA) « d'ACIER », unité à laquelle 71 formations différentes ont détaché des hommes et des femmes d'une rare qualité. ACIER reçut la mission particulière de mettre un terme à cinq années de présence militaire française en vallée de Kapisa, en Afghanistan. Lourde responsabilité pour le chef que j'ai eu l'honneur d'être.

« ACIER » est un nom propre, un nom commun, un adjectif aussi. C'est le nom du 16^e bataillon de chasseurs appelé *Bataillon d'Acier* depuis les combats de Ramscapelle (30 octobre 1914, Belgique, plaine de l'Yser) dernière bataille de la Course à la mer, qui voit le « 16 » enlever de nuit et à la baïonnette ce village tenu par deux régiments allemands. C'est le nom d'un métal qui ne plie pas. C'est enfin un qualificatif qui permet de dire qu'on a un « moral d'acier », qu'on est « d'acier ». Lorsqu'il s'est agi de donner une identité à ce neuvième et dernier groupement KAPISA, vraiment interarmes, j'ai voulu aller au-delà d'une simple référence à

l'histoire du 16^e BC, corps support du GTIA. Il fallait un nom qui oblige et qui fédère, qui permette de tenir dans les coups durs et dans lequel chacun puisse se reconnaître. Un nom qui sonnât aussi comme une devise.

« D'acier », nous l'avons tous été.

Durant les sept mois d'une mission commencée en début d'été afghan, ACIER a conclu l'action de ses prédécesseurs au profit des forces de sécurité nationales afghanes. Il a connu le feu, les combats, les attaques de tous types, les ripostes avec tous les moyens dont il disposait. Il a reçu des coups, il en a donné aussi. Au combat, il a perdu sept camarades dont deux interprètes afghans. Il compte des blessés de guerre. Sans jamais causer aucun dommage collatéral, avec une parfaite et très impressionnante maîtrise de sa force, ACIER s'est battu. Il a transféré la base de Tagab à une unité américaine le 30 septembre 2012, celle de Nijrab à l'armée nationale afghane le 20 novembre 2012. Il a mis un terme à cinq années de présence militaire française en Kapisa.

Le départ du GTIA s'est échelonné de mi-septembre à début décembre 2012. Bien comprise, bien préparée, bien conduite, adossée à une cinématique à la précision horlogère, cette manœuvre complexe de désengagement accompagnée d'une réduction progressive de nos effectifs n'a pourtant été simple à vivre pour personne. En quittant la Kapisa, nous n'avions rien à transmettre à aucune relève. Nous éprouvions peut-être plus que d'autres cette nécessité de nous retrouver une dernière fois. Un commandant en second aussi chaleureux que l'est son accent toulousain, un chef des opérations affûté, un chef de CO calme, des chefs de service dévoués à l'extrême, un commandant de site attentif, des commandants d'unité solides qui commandent dans l'adversité, des chefs de section, des chefs de groupe, des chasseurs de toutes origines et tous courageux, des médecins rassurants, des conseillers auprès des Afghans tenaces, un état-major sérieux en tout mais heureux de vivre et accueillant, voilà ce qui caractérisait notre famille. Chacun a été à sa place, à tout moment, en particulier dans les drames. Chacun a fait ce qu'il devait faire, avec le plus beau sens du devoir, avec, aussi, cette humilité émouvante qui vous caractérise et qui est la marque des plus belles troupes.

Chasseurs d'ACIER, fantassins, cavaliers, sapeurs, artilleurs, transmetteurs, gens du renseignement et du soutien, médecins, prévôts, aviateurs, maîtres-chiens, militaires de tous ces éléments organiques de la *Task Force Lafayette* qui lui ont été détachés, nous sommes marqués par cette mission hors du commun. Parmi tant de souvenirs bien présents demeure celui de nos camarades tués au combat, un matin ensoleillé du 9 juin sur le pont de Nijrab, ou au lever du jour, le 7 août à Garboray, près du pont de Tagab. Poursuivre

DOSSIER



© J. Bardenet/EMA

et achever la mission dans l'honneur et la dignité était pour « ceux d'ACIER » la manière la plus évidente de leur rendre hommage. À leurs familles, je veux dire que la mort de Thierry, de Stéphane, de Yoann, de Pierre-Olivier et de Franck porte de beaux fruits chaque jour malgré la peine provoquée. La mort d'un fils, d'un mari, d'un père n'est pas inutile lorsque cette vie est donnée pour ceux qu'on aime, pour son pays. Merci d'être venu ici, à Bitche, parmi nous, pour témoigner de cela. Je n'oublie pas nos blessés, de toutes sortes, courageux, qu'il faut soutenir pour qu'ils retrouvent dans nos rangs la place qu'ils ont momentanément quittée.

Nous avons librement choisi un métier dont nous avons vécu la grandeur, les servitudes et les exigences, les joies et les difficultés. Loin de toutes les théories, nous avons mieux compris le sens du mot « servir ». Nous lui avons donné de la chair. Que nous ayons été engagés en Kapisa ou que nous soyons restés en « base arrière » à poursuivre une mission indispensable, humble, ingrate parfois mais impeccablement exécutée, nous avons tous servi avec justesse.

Mon général, mesdames, messieurs, j'attribue la haute tenue de notre mandat à l'exceptionnelle richesse des subordonnés qui m'ont été confiés. Je l'attribue à la qualité de leur commandement à tous les échelons, de leur instruction, de

leur entraînement, de leur raisonnement. Je l'attribue au très fort soutien que nous avons reçu de la part de nos familles - à qui j'adresse mon respect admiratif -, de nos unités, de nos armées, de nos municipalités, de notre ville marraine (Vincennes), de nos paroisses, des associations, des écoles, de nos amis. Notre profonde gratitude leur est acquise, je leur demande de la partager autour d'eux.

Mes chers camarades, riches de ce que nous avons partagé d'heureux et de difficile, tournons-nous maintenant vers l'avenir. Construisons-le, là où la vie nous place, avec nos qualités, nos quelques faiblesses aussi. Votre jeunesse est magnifique. Vous êtes passionnés, entiers et généreux lorsqu'on vous demande de l'être, animés par un superbe sens du service. La mission complexe et lourde de sens qui a été confiée à ACIER n'était pas gagnée d'avance. Mais vous le savez bien, lorsqu'il s'est agi de l'exécuter « *je n'avais peur de rien car j'étais sûr de vous.* » Vous faites mon admiration.

A tous, à toutes, alors que nos routes se séparent aujourd'hui, je vous redis ma fierté d'avoir été votre chef. Je vous souhaite d'être heureux, pleinement, simplement, dans l'exercice de notre beau et redoutable métier qui est celui du service de la France par les armes.



HARMATTAN : L'ALAT EN AUTONOME... ET EN INTERARMÉES !

PAR LE COLONEL PIERRE MEYER - PROMOTION « GÉNÉRAL CALLIES » (1986-89), COMMANDANT LE GROUPEMENT AÉROMOBILE D'HARMATTAN DU 10 JUILLET AU 25 OCTOBRE 2011.

La doctrine d'emploi des forces aéromobiles de l'armée de Terre (ALAT 20.001), définit l'aérocombat comme « l'emploi des unités d'hélicoptères de l'armée de Terre :

- en combinaison avec les autres composantes interarmes, notamment de la fonction contact ;
- ou en autonome, dans un cadre souvent interarmées. »

Si dans le premier cas, les hélicoptères agissent le plus souvent au rythme et au profit direct des troupes au sol (comme sur le théâtre afghan par exemple), les moyens d'aérocombat peuvent aussi être engagés de manière autonome « afin de profiter des espaces lacunaires, d'intervenir rapidement et discrètement sur de longues distances, de mettre à profit l'effet de surprise, de réduire au maximum l'empreinte au sol de la force ou de favoriser la projection de puissance. » Il s'agit alors bien d'agir au rythme de l'hélicoptère de combat afin de profiter de ses qualités propres (rapidité, mobilité, souplesse d'emploi, modularité, réversibilité).

L'opération HARMATTAN constitue sans conteste l'un des plus beaux exemples de cet emploi en autonome, qui plus est dans un cadre interarmées, d'un groupement aéromobile (GAM) de l'aviation légère de l'armée de Terre (ALAT). Engagé à partir d'un bâtiment de projection et de commandement (BPC) de la Marine nationale au large des côtes libyennes du mois de mai au mois d'octobre 2011, le (FR) *Helicopter Strike Group* (HSG) a parfaitement rempli sa mission. Seul pion tactique terrestre, capable de s'insérer au sein d'une *Task Force* à dominante aéronavale, le HSG a permis de créer la rupture sur les lignes de front et son exploitation par les forces de l'opposition, alors même qu'il n'y avait aucune autre troupe déployée au sol.



© A. Roiné/ECPAD

Un outil d'une efficacité redoutable...

Avec seulement une quinzaine de « machines » de types différents (Puma, Tigre, Gazelle) servies par environ 200 hommes et femmes, le groupement aéromobile d'HARMATTAN a, dans le cadre de la résolution 1973 du conseil de

sécurité de l'ONU, contribué directement à la protection des populations civiles en conduisant une quarantaine d'opérations de guerre en territoire libyen. Menées à partir de la mer sous forme de raids aéromobiles durant les périodes de nuit sombre, ces missions de reconnaissance, de harcèlement et de destruction engageant jusqu'à 10 appareils, parfois en plusieurs vagues, ont pleinement participé à l'effet tactique recherché. Sans la moindre perte, l'ALAT a ainsi réalisé 90 % des destructions causées par les hélicoptères de combat de la coalition et près de 45 % des destructions effectuées par les forces françaises.

Au-delà de cette approche comptable, il convient de noter l'effet psychologique totalement déstabilisant de la « foudroyance » des raids aéromobiles sur un adversaire aguerri, combatif et camouflé.

En outre, le contexte interarmées de l'engagement a permis de démultiplier encore l'efficacité remarquable du HSG : la « sur mobilité » et l'imprévisibilité des hélicoptères ont notamment été amplifiées par la liberté d'action offerte par le BPC.

...fruit d'une préparation opérationnelle de très grande qualité.

Le succès d'un tel engagement, fruit du travail, de la volonté et de la clairvoyance des acteurs de l'aéromobilité durant les 60 dernières années, résulte avant tout de la très grande qualité de l'instruction et de l'entraînement des équipages.

Dans le domaine organique, l'ensemble du continuum de formation de l'ALAT (sans oublier la Spéciale !), représente un tout très cohérent qui permet aux équipages de remplir parfaitement leurs missions, même dans les conditions les plus difficiles et les plus inattendues. L'extrême jeunesse aéronautique du personnel de l'un des détachements n'a ainsi été un handicap ni pour sa montée en puissance, réalisée en moins d'une quinzaine de jours, ni pour son engagement en territoire hostile. Les fondamentaux de l'aérocombat, enseignés dans nos écoles et pratiqués dans nos régiments, préparent au mieux nos pilotes et garantissent leur sauvegarde tout en permettant d'obtenir un effet très significatif sur l'adversaire. Pour preuve, en dépit de leur faible expérience, les équipages ont fait montre de remarquables qualités professionnelles, d'un grand discernement (notamment dans le cadre de la « cockpit delegation »⁽¹⁾ en matière d'engagement du feu) et d'un courage jamais démenti dans la conduite des missions confiées, réalisées dans des conditions techniquement très

(1) « Cockpit delegation » : autorisation d'ouverture du feu déléguée au commandant de bord ; a contrario, les avions de chasse devaient obligatoirement obtenir l'autorisation du CAOC (Combined Air Operation Center).

DOSSIER



© A. Roiné/ECPAD

difficiles et moralement très éprouvantes. Le comportement exemplaire des commandants d'unité et chefs de module qui ont su préparer et conduire les missions avec professionnalisme et sang-froid mérite également d'être souligné.

L'efficacité de l'opération est évidemment aussi due aux choix capacitaires cohérents relatifs aux hélicoptères de nouvelle génération. Le Tigre, déjà auréolé de son engagement en Afghanistan, s'est ainsi révélé extrêmement performant⁽²⁾. En outre, la complémentarité des appareils d'ancienne et de nouvelle génération s'est montrée parfaitement concluante, la Gazelle Viviane ayant confirmé toute la pertinence de son système d'armes aujourd'hui.

L'apport décisif de l'ALAT, sous certaines conditions.

L'apport déterminant des hélicoptères de combat dans cette guerre est sans conteste dû à la spécificité « Terre » du GAM ALAT. En tant que système d'armes purement terrestre, ce dernier met en effet en œuvre des modes d'action spécifiques comme la reconnaissance offensive. Il a ainsi effectué l'ensemble de ses missions dans le cadre du « *dynamic targeting* » (c'est-à-dire recherche et destruction en conduite, plutôt sur la ligne des contacts, sur des cibles « molles » et dans des « *kill boxes* » ou zones de chasse). Les moyens aéromobiles ont ainsi agi en parfaite complémentarité avec l'arme aérienne qui, elle, pratique le « *deliberate targeting* », en frappant davantage dans la profondeur sur des cibles « dures » et repérées.

Comme tout groupement tactique interarmes (GTIA), le GAM réalise donc un effet tactique sur le terrain : l'hélicoptère n'est pas un simple vecteur du domaine de l'appui aérien, mais bien une composante tactique terrestre à part entière.

Par ailleurs, l'engagement d'une composante aéromobile, même s'il implique d'accepter un niveau de risque bien plus élevé que celui pris avec la composante aérienne (les avions de chasse volent au-dessus de 15 000 pieds⁽³⁾, alors que les hélicoptères opèrent à quelques centaines de pieds, à portée de tir direct des cibles qu'ils traitent), permet de limiter ce niveau de risque et de le rendre « acceptable » en ne dérogeant jamais aux fondamentaux de l'aérocombat (raids menés exclusivement par nuit noire, pratique rigoureuse du vol tactique, itinéraires d'infiltration et d'exfiltration toujours différents, effort renseignement préalable, évitement des zones urbaines, etc.).

(2) Le Tigre atteindra sa pleine polyvalence dès qu'il aura acquis sa capacité missile air-sol.

(3) 15 000 pieds : environ 5 000 mètres.

(4) La France est l'un des seuls pays capable de mettre en œuvre plus de 10 « machines » par nuit noire à partir d'un bâtiment.

(5) Le GAM a en effet réalisé 45 % des destructions pour seulement 10 % du coût de l'opération HARMATTAN.

Mais c'est bien parce que ses spécificités ont été prises en compte que le GAM s'est montré si décisif dans son action. Cela est fondamental, surtout lorsqu'il agit dans le cadre d'une campagne essentiellement aérienne et maritime. C'est finalement ce qui s'est passé et qui explique le succès de l'opération.

Tout d'abord, dans le cadre de l'engagement de l'ALAT en autonome, et de surcroît en l'absence de composante terrestre, il est impératif de disposer d'un outil de planification performant. Le déploiement du poste de commandement et de mise en œuvre (PCMO) issu de la division aéromobilité du CFT, réunissant près de 50 personnes et regroupant toutes les compétences nécessaires (aéromobilité bien sûr, mais aussi renseignement, NRBC, etc.) a permis de disposer d'un outil de conception, de planification et de conduite des opérations seul capable de fournir la vision « Terre » de la zone des opérations et le renseignement de contact qui manquaient au commandant de la Force.

En outre, si des mesures de coordination précises ont dû être établies avec la composante maritime (les hélicoptères opérant à partir de plateformes en mer) et surtout aérienne afin d'organiser la répartition de l'espace aérien, le point clé a résidé dans une certaine liberté d'action laissée aux hélicoptères dans le cadre de la campagne aérienne globale. Ces derniers se voyaient ainsi attribuer une zone d'action (*kill box*) dans laquelle ils intervenaient selon leurs propres modes d'action.

Enfin, et c'est un point fondamental, le concept d'emploi de l'ALAT trouve toute sa pertinence dans l'aménagement de règles d'engagement spécifiques, condition *sine qua non* pour tirer pleinement profit des atouts de l'hélicoptère de combat évoqués précédemment. Il est ainsi capital de laisser aux équipages une autonomie certaine en termes d'ouverture du feu. En Libye, cette « *cockpit delegation* » a non seulement permis aux hélicoptères de débuser l'ennemi et de réaliser des effets tactiques majeurs sur le terrain, mais elle a aussi permis d'éviter toute perte civile ou dommage collatéral.

Dans cette opération interarmées, l'armée de Terre, à travers l'engagement de son aéromobilité, a donc pu apporter sa spécificité (combat de contact) en toute complémentarité avec la Marine et l'armée de l'Air. Mais ce n'est qu'au prix d'un entraînement poussé et régulier que l'ALAT pourra maintenir ses savoir-faire, reconnus et uniques au monde⁽⁴⁾, gage de sa remarquable efficacité⁽⁵⁾.



TÉMOIGNAGE D'UN COMMANDANT DE GROUPEMENT

PAR LE COLONEL CÉDRIC DU GARDIN - PROMOTION « CAPITAINE HAMACEK » (1989-92), CHEF DE CORPS DU 1ER RÉGIMENT DE TIRAILLEURS ET CHEF DU GTIA DAMAN 16.

Que ce soit en Afghanistan, au Liban, en Côte d'Ivoire ou encore au Mali, projeter un groupement tactique interarmes (GTIA) fait nécessairement référence à une notion d'effort voulue par le CEMA et le CEMAT, en fonction de la mission reçue et de l'effet final recherché sur le terrain. Cela signifie très clairement que l'on confie à un chef de corps un outil de combat capable d'emporter localement la décision - tant pour des missions de coercition que de maintien de la paix ou de stabilisation - via la synergie des effets des différentes composantes dont est constitué le groupement.

Il serait inapproprié et simpliste de restreindre cette synergie à la combinaison de la manœuvre et du feu précédée par l'acquisition du renseignement, puisqu'aujourd'hui, les modes d'actions du GTIA en opérations englobent très souvent des notions prégnantes de communication, d'opérations d'influence, d'affaires civilo-militaires, d'opérations psychologiques, de ciblage...

Ainsi, au vu de l'ensemble des capacités détenues et de l'autonomie qu'elles confèrent au commandant du GTIA, se retrouver en opérations à la tête d'un groupement tactique interarmes est d'autant plus exigeant à conduire qu'il contribue pleinement à la réalisation de l'effet majeur donné par le commandant de la Force ou le commandement du Théâtre.

La mise en condition avant projection (MCP) d'un GTIA est lourde et chronophage à planifier comme à mener, mais s'avère incontournable. Plus que de satisfaire aux normes imposées par le CFT⁽¹⁾ et de forger une indispensable cohésion entre toutes les « pièces rapportées », la MCP doit avoir pour seule finalité de permettre à toutes les unités tactiques et les différentes fonctions opérationnelles de faire ensemble ce qu'elles n'effectuent en réalité jamais au quotidien : élaborer et conduire une manœuvre globale en prenant en compte les contraintes et les impératifs des autres.

Cela signifie en premier lieu que les métiers fondamentaux de chacun sont acquis en amont par tous, tant sur le plan individuel que collectif. Cet objectif constitue à lui seul tout un programme qui n'est pas sans difficulté en raison du décalage du niveau d'instruction et d'entraînement d'une compagnie à une autre, en fonction de la date de son dernier retour d'OPEX ou de mission de courte durée (MCD), et du repyramidage pluri-annuel des unités lié aux départs de l'institution des uns et à l'amalgame des plus jeunes qui sortent de la formation générale initiale ou d'École.

Dans la pratique, j'observe que si tout le personnel projeté est individuellement qualifié sur son poste, les aléas de la programmation, les mises en formation, concours et examens, les arrêts de travail ou les missions parasites, font que nos unités possèdent effectivement, à ce stade de leur préparation, des savoir-faire de niveau groupe et équipage, mais peu du niveau section ou peloton.

Le passage en centre d'instruction spécialisé type CENTAC⁽²⁾ ou CENZUB⁽³⁾, va donc simultanément permettre à nos sections de s'entraîner à leur niveau, avec tous leurs

moyens organiques, dans le cadre de la manœuvre globale de la compagnie, tout en apprenant à travailler avec un peloton blindé, un peloton d'éclairage et d'investigation, une section du génie, un groupe cynophile et un observateur d'artillerie. Force est de constater que cela fait beaucoup de savoir faire à acquérir en peu de temps face à un ennemi qui connaît parfaitement son terrain, puisqu'une rotation dans un de ces centres ne dure que deux semaines. En réalité la plupart des commandants d'unité et des chefs de section avouent qu'après cette rotation, ils se sentiraient davantage opérationnels s'ils en effectuaient une autre dans la foulée.

L'exploitation la plus aboutie d'une préparation opérationnelle exigeante.

Toutefois, la systématisation de ces passages en centres spécialisés crée, dans la durée au niveau des SGTIA comme au niveau du GTIA, des habitudes de travail pérennes dans la mesure où les régiments d'appui essayent de fidéliser leur compagnie ou leur batterie à un régiment de mêlée.

Enfin l'évaluation du centre opérations (CO) du GTIA, avec les CDU⁽⁴⁾ en tant que cellule réponse et les fonctions opérationnelles spécifiques (ACM⁽⁵⁾, PSYOPS, COM...), au CEPC⁽⁶⁾ dans le cadre de la vérification d'aptitude avant projection constitue la dernière pierre à l'édifice indispensable pour roder son état-major tactique au processus d'élaboration des ordres et de conduite de la manœuvre avec des scénari en phase avec la situation sur le théâtre d'opérations en question. C'est à ce moment que la synergie des effets pourra être recherchée pour trouver une solution adaptée à toutes les situations.

Une fois projeté, le GTIA va très rapidement prendre la mesure de toutes les capacités dont il dispose pour pouvoir répondre à tout l'éventail des missions qui vont lui être confiées. A fin d'exemple, l'opération DAMAN au sud-Liban que le 1^{er} régiment de Tirailleurs a réalisée en tant que GTIA à 4 reprises depuis 2007 est particulièrement illustrative. Tandis que les chars Leclerc puis les VBCI⁽⁷⁾ ont été le fer de lance du GTIA pour garantir le respect des frontières et intervenir sur des points chauds, les CAESAR et les MISTRAL ont constitué l'élément dissuasif contre toute agression violente au sud Liban, nos radars COBRA et SAMANTHA se sont

(1) Commandement des forces terrestres - (2) Centre d'entraînement au combat - (3) Centre d'entraînement aux actions en zone urbaine de Sissonne - (4) Commandant d'unité - (5) Action civilo-militaire - (6) Centre d'entraînement des postes de commandement - (7) Véhicule blindé de combat d'infanterie

DOSSIER



Patrouille avec des gardes du corps

révélés être les yeux et les preuves du Force Commander face à toute action hostile isolée tandis que sur un tout autre plan la COMOPS, les PSYOPS et les ACM facilitaient nos actions de façon coordonnée avec nos unités tactiques sur le terrain pour répondre aux actions tendant à faire perdre sa crédibilité à la Force ou à la propagande anti-française.

Quand bien même le soutien en opérations a évolué, il faut inclure à tout cela la manœuvre logistique qui ne saurait être décorrélée des besoins exprimés par le GTIA, à commencer en tout premier lieu par la planification et la conduite du soutien sanitaire.

Finalement, si certes un GTIA en opérations n'agit pas seul mais en liaison avec les capteurs et les moyens spécialisés dont il ne dispose pas, il constitue un véritable pion tactique autonome pour élaborer et conduire tout le panel des missions qui peuvent lui être confiées. Au-delà de la magnifique aventure humaine que cela représente pour toutes les unités le composant, le GTIA constitue l'entité adaptée aux conflits et aux crises de notre temps pour réellement obtenir un résultat sur le terrain. En effet, que cela soit dans un cadre multinational ou national, force est d'observer que l'envoi de compagnies isolées ou d'unité pré-positionnées n'autorise la réalisation que d'un nombre très limité de missions.



COMMUNIQUÉ

« La Saint-Cyrienne a besoin de vous »

*La pérennité et l'efficacité dépendent de sa situation financière. **La Saint-Cyrienne, association reconnue d'utilité publique, a qualité pour recevoir les dons et legs qui lui sont faits en argent et en nature. Elle attend votre soutien.***

Prenez rendez-vous avec le Délégué Général, le général Michel Perrodon ;

avec le Président de la commission d'entraide, le général Saint-Macary ;

avec le Président, le général Dominique Delort ;

avec l'un des trois vice-présidents, le général François Compain, le colonel Thierry Clément, le colonel Tony Mouchet.

Vous aiderez la Saint-Cyrienne, la communauté des Saint-Cyriens, n'attendez pas !

Formule des legs destinés à l'Association (exemple)

La formule ci-dessous insérée dans des dispositions testamentaires suffit pour assurer l'exécution des dernières volontés du donateur.

« Je donne et lègue à la Saint-Cyrienne, « Association Amicale des Elèves et des Anciens Elèves de l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr », dont le siège social est situé 6, avenue Sully Prudhomme - 75007 Paris, la somme de..... ou tels objets..... ou tels immeubles..... Nets de tous droits. »

A, le.....

Signature

UN DÉTACHEMENT TRANS EN OPÉRATION

PAR LE LIEUTENANT EMILIE DUMOUSSEAU - PROMOTION « CHEF DE BATAILLON SEGRETAIN » (2006-09)

Chef de section dans l'Arme des Transmissions, ma première Opération Extérieure s'est déroulée au Liban au cours de l'opération DAMAN, de juillet 2011 à janvier 2012.

Dans quasiment chaque camp au Liban se trouve un DETSIC (Détachement des Systèmes d'Informations et de Communications) chargé d'assurer les moyens en transmissions des unités présentes dans les emprises. Jusqu'à mon départ en 2012, il y en avait trois au Liban : un à Naqoura où se trouvait l'Etat-major, un à Ait Tiri (2.45) près du camp belge et un à Deyr Keifa (9.1).

Chef de DETSIC à 9.1, j'ai travaillé successivement au profit de deux régiments : le 1^{er} Régiment de Chasseurs et le 1^{er} Régiment de Tirailleurs ainsi qu'au profit des autres unités qui étaient présentes sur le camp.

Planté au sommet d'un point haut, le camp de Deyr Keifa était un camp franco-français où se trouvait la FCR (Force Comander Reserve), la force opérationnelle française. Forte d'environ trois-cents personnes, c'était l'emprise où se trouvaient le plus de Français et qui représentait la plus grosse desserte que les Transmetteurs sur le théâtre avaient à assurer.

Le DETSIC était composé de dix-sept personnels, sous-officiers et EVAT, ayant chacun leur spécialité et leur mission opérationnelle.

Dans la chaîne SIC d'un théâtre, ce que l'on appelle le « point d'entrée », soit le lien satellitaire vers la métropole, est l'un des points stratégiques du réseau. Au Liban, celui-ci était desservi par une antenne satellitaire qui se trouvait à Naqoura. Chacun de nos réseaux étant secouru, son secours se situait à Deyr Keifa : c'était le VAB ML (Véhicule de l'Avant Blindé Moyens Légers) qui était chargé de cette mission. Ce VAB, surmonté d'une antenne satellite et composée d'un équipage de quatre sous-officiers n'a jamais été employé dans ce cas de figure, le satellite se trouvant à Naqoura n'ayant jamais fait défaut. Cependant, l'équipage de ce véhicule tactique avait pour mission d'être prêt à n'importe quel moment du mandat à devenir le secours du lien nominal et donc à devoir se déplacer sur Naqoura afin de mettre en œuvre ce lien. Le cas échéant, le théâtre au complet aurait été coupé des communications vers la France avec les conséquences lourdes que cela aurait impliqué. Parallèlement, le VAB ML faisait office de PC (Poste de Commandement) mobile avec lien satellite direct vers la France au service des forces opérationnelles. En cas de besoin, il pouvait se déplacer et créer un PC *ad hoc* afin que le centre de commandement et les Chefs soient au plus près des événements.

Une fois que le lien satellitaire vers la France était établi, le réseau se déclinait en différents moyens.

Des moyens appartenant au domaine des systèmes de communication étaient offerts aux opérationnels. Dans la cellule systèmes de communication, composée de trois sous-officiers et d'un EVAT, les personnels travaillaient afin de garantir une couverture radio zonale pour les véhicules

en déplacement et de permettre la liaison entre les différents camps du Liban. De cette cellule et du travail des sous-officiers dépendait la permanence des liaisons au sein du camp et entre les différentes emprises sur le théâtre. Afin d'étendre la couverture radio de la zone couverte par le DETSIC de Deyr Keifa, il existait un autre détachement, près de la ville de Marjayoun (2.45). Situé dans un camp Indien et proche d'un camp Espagnol, ce site permettait d'étendre de façon très significative la zone où les véhicules en déplacement équipés d'une radio pouvaient communiquer entre eux et avec les autres sites. Afin de se rendre sur ce site, il était nécessaire de faire un déplacement d'environ une heure et demi, ce qui ne permettait pas d'y aller de façon régulière. Les personnels de ce site étaient donc en autonomie quasi-complète et étaient totalement responsables des difficultés techniques rencontrées dans cette zone.



Une antenne au haubanage compliqué

Appartenant également au système de communication, la cellule téléphonie était pour sa part composée d'un seul sous-officier. Responsable des 250 téléphones du camp, ce dernier était chargé d'entretenir et de dépolluer le réseau téléphonique filaire mis à mal par les conditions météorologiques. Le réseau filaire n'étant pas un réseau de structure enterré mais bien un réseau aérien imposé par

les redimensionnements constant du camp, il n'était pas forcément adapté aux besoins nécessaires pour les opérationnels et nécessitait un entretien constant.

Parallèlement à cette téléphonie adaptée au travail de bureau était déployée une téléphonie portable sécurisée appelée PTN (*Projectable Tactical Network*), assurée par un EVAT. Ce personnel était chargé d'assurer la permanence et la fiabilité de ce réseau dont les terminaux étaient réservés aux personnels les plus stratégiques du camp car ils fournissaient des communications chiffrées. Par ailleurs, il était dans les projets de mon mandat de développer la couverture dédiée à ce moyen, le Caporal-chef était donc également chargé d'étudier l'agrandissement de la zone assurée par ce moyen.

Des moyens informatiques conséquents étaient également mis à la disposition des personnels du camp. Sur le site de Deyr Keifa, il y avait environ 300 machines réparties sur plusieurs réseaux aux niveaux de classification différents. La cellule informatique, composée de trois sous-officiers et d'un EVAT, avait principalement pour missions l'entretien du réseau, le dépannage des utilisateurs rencontrant des

DOSSIER



Entretien des stations de commutation par la cellule système de communication

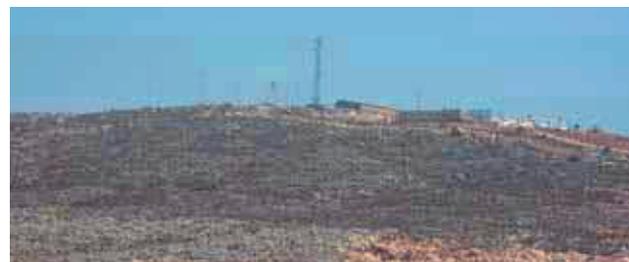
problèmes informatiques et la sécurité du réseau. Le réseau informatique du camp n'étant pas un réseau d'infrastructure mais un réseau tactique qui subissait en continuation des modifications, à l'instar du réseau téléphonique, les problèmes étaient nombreux et surtout complexes à résoudre. Par ailleurs, certains utilisateurs peu familiers avec les outils informatiques étaient souvent à l'origine de pannes minimes mais à répétition qui étaient particulièrement chronophages pour les dépanneurs. La cellule informatique est particulièrement sensible dans un DETSIC : la messagerie est le moyen le plus utilisé par les opérationnels afin de communiquer et les réseaux déployés servent de base pour l'échange et la recherche d'informations. Sans ces deux moyens, la possibilité pour les opérationnels de mener à bien leur missions qui nécessite l'échange d'informations et de messagerie est mise à mal.

Avec tous les réseaux déployés se posait de façon impérieuse la question de la SSI (Sécurité des Systèmes d'Information). Bête noire pour beaucoup d'opérationnels, elle était le quotidien du DETSIC et constituait là aussi une de nos missions les plus stratégiques, une compromission et la divulgation d'informations classifiées étant un des dangers des opérations extérieures. Bien que complexe, la SSI devait

être la préoccupation de tous et dans ce cadre là, les personnels de la cellule informatique étaient en première ligne afin d'une part de prévenir les risques informatiques comme par exemple la diffusion de documents classifiés sur des réseaux non protégés, d'autre part de clarifier la politique SSI en OPEX afin que les opérationnels en comprennent l'intérêt et en connaissent les contraintes.

En matière de Transmissions, il y a deux choses dont les opérationnels ne peuvent se passer : la fiabilité et la permanence des réseaux. Sans ces deux composantes, leur travail est rendu beaucoup plus difficile voire impossible. Bien que peu nombreux et rarement mis en avant, les Transmetteurs déployés sur un théâtre ont, à l'instar d'autres entités qui travaillent dans l'ombre, un rôle essentiel au bon déroulement de la mission. Conscients de leurs responsabilités, les Transmetteurs se doivent d'être au plus près des opérationnels afin de remplir pleinement leur mission et de savoir fournir au bon moment des moyens adaptés aux besoins et cela dans un contexte de sécurité maximum.

Au-delà du chef de DETSIC qui est en contact permanent avec tous les acteurs stratégiques du camp, et en particulier les Chefs qui dans le cadre de leur commandement ont besoin à chaque instant des moyens fournis par les Transmetteurs, c'est chaque personnel du DETSIC qui, par son effort de communication avec les opérationnels rend le monde des SIC (Systèmes d'Information et de Communication) un peu moins opaque.

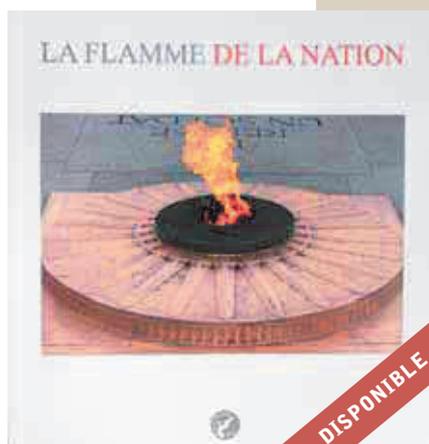


Le point haut de Marjayoun

COMMUNIQUÉ

Le livre souvenir du 90^e anniversaire de « la Flamme »

aux Éditions : L'Esprit de Tous Les Combats



DISPONIBLE

- ▶ Des photos historiques
- ▶ Les présidents de « la Flamme »
- ▶ Des cérémonies
- ▶ Des interviews
- ▶ Des associations

▶ Prix du livre :

35 euros + 2 euros
de participation aux frais d'envoi

▶ Contacts :

La Flamme sous l'Arc de Triomphe
Hôtel national des Invalides - Bal. N°9
129 rue de Grenelle - 75007 Paris
Tél. 01 40 55 93 78 - Fax 01 40 55 02 05
laflammesouslarcetriomphe@laposte.net

OFFICIER À LA BRIGADE DE SAPEURS-POMPIERS DE PARIS

PAR LE CAPITAINE GAUTHIER DELAFORGE - PROMOTION « GÉNÉRAL DE GALBERT » (2002-05)

Officier servant à la BSPP, c'est exercer ses fonctions dans un cadre opérationnel exaltant et opérationnel 365 jours par an. C'est surtout assurer la sauvegarde d'une population de 7 millions de personnes dans une mégapole complexe du 21^{ème} siècle se développant à un rythme effréné. Dans ce contexte, les spécificités et le haut niveau d'exigence de l'unité ont tout pour séduire un jeune officier saint-cyrien attiré par l'action.

La Brigade de sapeurs-pompiers de Paris est une grande unité de l'armée de Terre comptant 8.700 militaires placée pour emploi auprès du Préfet de Police. Sa mission est la protection des habitants et la sauvegarde des biens sur un secteur de compétence comprenant Paris intra-muros et les trois départements de la petite couronne (Hauts-de-Seine, Seine-St-Denis et Val-de-Marne). **C'est la spécificité de cette zone d'intervention qui justifie le statut militaire des sapeurs-pompiers de Paris** ; celle-ci représente en effet un dixième de la population française (auxquels il convient d'ajouter les franciliens venant travailler chaque jour dans la capitale et les 35 millions de touristes annuels), un tiers de la richesse nationale avec de multiples sièges sociaux, ainsi que le centre de décision politique et administratif national et la totalité des représentations étrangères.

Afin de faire face à près de 500.000 interventions annuelles, la BSPP est territorialement organisée en trois groupements d'incendie et de secours et vingt-quatre compagnies. Les commandants d'unité sont à la tête d'un centre de secours PC d'unité et de plusieurs centres de secours dirigés chacun par un adjudant. De plus, un groupement de formation et d'instruction forme les recrues et assure toutes les formations du cursus d'avancement, un groupement des appuis regroupe les moyens spécialisés (risque chimique et radiologique, équipes cynotechniques, sauvetage déblaiement...) et un groupement des soutiens regroupe les fonctions d'état-major dont le centre de traitement des appels 18/112.



Feu entrepôt - photo auteur.

Les compagnies d'incendie et de secours sont des unités élémentaires particulièrement autonomes : le commandant d'unité, outre ses prérogatives habituelles (RH, PREPA OPS), bénéficie d'une liberté d'action importante en détenant son ordinaire, son foyer ainsi qu'un NTE particulièrement développé. Les sous-officiers sont répartis dans les différents

services et, en plus de leur casquette opérationnelle, gèrent les fournisseurs, les comptes... Les officiers sont quant à eux chefs de service et développent très rapidement des aptitudes à évoluer dans un second métier, souvent très normé, et à fournir une importante dose de travail. Ils tiennent ainsi les fonctions d'officier directeur du foyer ou de l'ordinaire, responsable de l'instruction, de l'opération ou de la logistique. Cette autonomie, source de grande satisfaction, s'exprime également à travers les relations que le CDU entretient avec les représentants de l'Etat et les municipalités, ainsi que les services publics de son secteur. Fortement implanté au cœur d'un territoire, il doit en comprendre les enjeux et les perspectives et s'insérer dans le tissu complexe des acteurs locaux.

■ Cursus de formation et fonctions tenues de l'officier

Recruté à l'issue de la division d'application de l'Ecole du Génie, le jeune officier commence une instruction d'une durée d'une année, qui, tout en s'appuyant sur ses compétences de commandement acquises en école de formation initiale, lui permet d'acquérir les savoir-faire techniques de l'officier sapeur-pompier. Il assimile ainsi les gestes réflexes et élémentaires des sapeurs-pompiers (secourisme, établissement de lances, désincarcération...), puis apprend à commander un engin-pompe sur tous types d'interventions. La dernière phase est celle de la préparation du certificat de chef de garde incendie, première fonction qu'il tiendra en compagnie. Il s'agit du commandement d'au moins trois engins envoyés sur feu ainsi que sur diverses interventions.

Affecté en compagnie d'incendie et de secours, il vivra au rythme de 15 gardes de 24 heures par mois dont deux week-ends, les autres jours du mois étant quasiment tous consacrés au fonctionnement des services du PC d'unité dont il a la charge ou aux commissions de sécurité des établissements recevant du public du secteur. Le cursus de formation se poursuit, toutefois de manière moins dense, pendant encore deux années ; le jeune officier doit obtenir le diplôme du PRV2 lui permettant d'assurer des commissions de sécurité en autonomie, éventuellement des formations de spécialité (radiologiques, chimiques, sauvetage, déblaiement), et, enfin, le certificat d'officier de garde compagnie.

Il tiendra cette fonction lorsqu'il sera officier adjoint et commandant d'unité et se déplacera ainsi sur les interventions importantes ou sensibles de son secteur de compétence. Aidé par le poste de commandement tactique du groupement d'incendie et de secours, l'officier de garde coordonne les moyens après l'engagement initial du chef de garde et élabore une manœuvre et les priorités tactiques qui en découlent. Cette fonction voit également l'officier se retrouver en première ligne face aux nombreuses autorités parisiennes,

DOSSIER

aux médias et aux services publics. En prévision du poste de commandant d'unité, l'officier suit le cursus du CFCU à l'EG d'Angers, puis bénéficie d'un module spécifique BSPP d'une durée d'un mois. A l'issue de son temps de commandement d'unité élémentaire, le capitaine se tournera vers une seconde partie de carrière aux échéances identiques à celles de ses camarades servant en régiment des forces.



Feu chambre de bonne - photo auteur.

■ Au feu

Le caractère opérationnel du métier est le plus exaltant pour l'officier servant à la Brigade, et le saint-cyrien dynamique et sportif se fait rapidement à cette vie rythmée, de jour comme de nuit, par la sonnerie de feu qui retentit pendant le sport, au mess, au bureau ou dans son appartement. Logé sur place par nécessité de service, la coupure n'est parfois pas évidente car le métier devient rapidement une passion dévorante : celle de décaler sur des feux, toujours plus techniques, toujours plus pointus. Décalant plusieurs fois par jour et parfois par nuit, se maintenant à un niveau d'exigence physique élevé, régulièrement contrôlé dans tous les domaines et en premier lieu dans le domaine opérationnel, l'officier à la Brigade ne peut être tiède ni manquer de caractère. L'engagement opérationnel est quotidien, et permet de forger son commandement au contact de subordonnés expérimentés détenant un haut niveau de compétence technique, lors d'intervention de portée plus ou moins grande, mais toujours à cinétique rapide et tout en conservant l'optique du « grand feu », qui survient quand on ne s'y attend pas.

Lorsque celui-ci survient, alors que l'on était en train de dormir d'un profond sommeil après 48h de garde, l'engagement est brutal et explosif. Se lever, descendre au standard, s'habiller, sortir de la remise : trois minutes se sont écoulées. Faire le point en roulant, apercevoir la fumée, terminer de s'équiper : quatre autres minutes se sont écoulées. Se présentant à l'adresse du sinistre, le lieutenant chef de garde découvre alors la situation, au milieu des cris et de la fumée. Un appartement est totalement embrasé et le feu s'est propagé à la cage d'escalier. Il réalise son tour du feu, priorise l'engagement de ses moyens et demande des renforts. Il parcourt en

quatrième vitesse les courettes, monte par l'escalier pour se faire réaliser un point de situation par son sous-officier, dans la fumée épaisse, directement au contact du sinistre. Exposé au rayonnement intense, il commande les actions à mener, vérifie la sécurité des personnels puis redescend dans la rue transmettre un message de renseignement au commandement. Déjà les premiers sauvetages sont exécutés, le chef de garde désigne un point de rassemblement des victimes. Un premier tri est effectué, les gestes de secours sont entrepris et rapidement le premier médecin pompier se présente. Voilà déjà huit minutes que les engins sont sur place, le lieutenant a compris que l'effort doit porter sur les sauvetages au moyen de toutes les échelles disponibles. Deux échelles du renfort s'engagent alors dans la rue étroite, un premier fourgon arrive au pas de course, il commande à chaque engin sa mission. Dix minutes se sont écoulées. Soit 17 minutes depuis que le jeune saint-cyrien, commandant des opérations de secours sur son premier sinistre d'importance, a quitté en pleine nuit son foyer familial. Il a déjà compris inconsciemment que la haute exigence de sa formation porte ses fruits : il a fait face au choc initial et a pu, malgré une situation très délicate, engager de manière cohérente ses moyens.

L'officier de garde compagnie se présente à son tour. Expérimenté, il jauge rapidement la gravité de la situation, effectue le tour du feu au milieu de la fumée, pendant que le chef de garde réalise son compte rendu. Il confirme la vision du jeune officier, définit son effort et prend à son tour le commandement de l'intervention. Sectorisant celle-ci, il accueille en même temps la centaine de sapeurs-pompiers venus en renfort, et, aidé par le poste de commandement tactique, coordonne la montée en puissance du dispositif. Il sera rapidement rejoint par son chef de corps, officier supérieur de garde, qui prendra vraisemblablement à son tour le commandement des opérations de secours au vu de l'importance du sinistre.



COS - Tous droits réservés - BSPP.

Si l'officier n'est pas quotidiennement confronté à un tel feu, sa survenue est néanmoins régulière ; c'est bien là l'aboutissement de son engagement et de sa formation. Les spécificités de la BSPP, alliées aux valeurs militaires, optimisent l'engagement des sapeurs-pompiers dans les situations paroxysmiques au bénéfice de la population parisienne. Dans ce contexte, l'officier saint-cyrien servant à la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris trouve un terrain propice à sa soif de dépassement et d'action, et détient toutes les qualités pour commander quotidiennement dans un environnement complexe.



RECIT D'UN OFFICIER PILOTE D'HELICOPTERE DE COMBAT



D'APRÈS DANS « LES GRIFFES DU TIGRE » DU CAPITAINE BRICE ERBLAND - PROMOTION « GÉNÉRAL VANBREMEERSCH » (2001-04)

Avertissement : le capitaine Brice Erbland a publié récemment « Dans les griffes du Tigre », un récit de ses engagements en Libye et en Afghanistan. Avec son autorisation nous en publions quelques extraits pour illustrer les capacités du Tigre et la compétence des équipages.

Engagé successivement en Afghanistan et en Libye (ou mon indicatif opérationnel était « Attila ») au cours de l'année 2011, j'ai réalisé six mois d'opérations radicalement différentes, aussi complexes l'une que l'autre mais revêtant des caractéristiques bien éloignées. Responsable de la conduite de la mission et de l'utilisation de l'armement à bord du Tigre, j'ai délivré des feux lors de nombreux combats (plus de quatre mille obus et quatre cents roquettes lors d'une dizaine d'appuis aux troupes au sol en Afghanistan et dix-sept raids en Libye, y détruisant près de soixante-dix véhicules de combat)...

Afghanistan - avril 2011

« *Tiger 14 de Slay 11*, pour nous la situation est vraiment critique ici. On a un élément fixé, fixé...en progression, mais il y a trois insurgés archi-mobiles qui n'arrêtent pas de nous harceler... à la grenade, AK47, PKM, etc. »...

...Un groupe reçoit l'ordre de déborder jusqu'à une petite ligne de crête rocailleuse qui surplombe le village. Il se fait alors immédiatement repérer et est pris pour cible par les insurgés. Mais sur cette hauteur escarpée, pas de végétation ni de hauts et épais murs de torchis pour se protéger ; les fantassins y sont coincés, obligés de se réfugier derrière les quelques rochers qui permettent de dissimuler un homme...

...En approchant de la zone du combat, je prépare mon intervention avec *Slay 11* : « Ce que je vous propose dès que j'arrive dans la zone et que j'arrive à prendre un visuel des éléments, c'est de faire un suppressive fire cinquante mètres au sud du groupe de compounds Kilo Zoulou quatorze pour vous permettre d'évoluer »...

...La solution du suppressive fire, une sorte de tir de semonce destiné à dégrader les possibilités de l'ennemi le temps nécessaire pour faire décrocher le groupe en difficulté. Pour cela, il suffit de tirer dans le champ devant le compound d'où proviennent les tirs. Les obus de 30 mm du canon du Tigre feront assez de déflagrations pour que les insurgés n'aient pas envie de regarder par la fenêtre.

En arrivant, nous prenons notre schéma d'évolution habituel : le Tigre en cercle à mille pieds du sol, et la Gazelle deux cents pieds au-dessus dans le sens inverse. Cette dernière, si elle ne tient pas la comparaison avec les hélicoptères de nouvelle génération, apporte toutefois une réelle plus-value grâce à son viseur et ses missiles antichars. C'est la complémentarité de nos moyens qui décuple nos possibilités et notre efficacité ; en volant au-dessus du Tigre, elle peut soit confirmer les positions au sol soit contrôler l'arrivée d'éventuels renforts. De plus, à cette hauteur, nous sommes hors de portée des armes de petit calibre et avons une très bonne vue croisée sur la zone...

...Une fois les repères de la zone de combat bien calés au sein de l'équipage, j'abandonne *Günter* à son pilotage pour me plonger dans la caméra thermique et observer dans le détail toutes les positions ; Hélas, la journée est bien avancée et la chaleur emmagasinée par le sol et les murs des com-

pounds lisse toute l'image thermique, qui devient pratiquement inexploitable. Je renonce donc à utiliser mes écrans et je baisse la lunette de visée, seul moyen d'observer en vue optique, comme avec une paire de jumelles...

...J'ai un peu de mal à discerner les neuf soldats sur la ligne de crête, mais j'en vois deux ou trois derrière un rocher et je sais qu'ils sont tous bloqués sur ce promontoire rocailleux. Je reviens donc à ma cible, un jardin peu arboré situé entre les compounds occupés par les insurgés et ceux utilisés par nos soldats. Je me rends compte de la proximité de ces derniers... Mes obus peuvent blesser jusqu'à soixante-dix mètres de distance, il faut donc prendre des précautions. « *Slay 11 de Tiger 14*, tir dans trente secondes, je demande que tout le monde se mette à l'abri pour le tir ! »...

...J'ai les yeux rivés dans la lunette de visée, je ne vois plus du tout l'extérieur, et n'ai qu'une faible idée de la position de l'hélicoptère. C'est donc *Günter* qui m'autorise au tir, prenant en compte le survol des positions amies et l'évolution qu'il effectue. Il n'y a plus qu'à appuyer sur la détente, mais j'ai besoin d'être sûr : une demi-seconde, une seconde tout au plus, pour tout revérifier, les différentes positions amies, mon axe de tir, l'environnement immédiat de ma cible. « Tir en place ! Tir en place ! » *Slay 11* hurle à la radio, et j'entends en fond sonore les explosions de mes obus au sol, comme un écho de la rafale qui vient d'ébranler l'appareil. J'envoie une deuxième rafale de cinq obus... j'envoie une troisième rafale dans le jardin derrière le compound. Les tirs insurgés ont cessé, et le groupe de soldats français est déjà en mouvement pour se tirer de ce mauvais pas...



Un « compound », désignation habituelle des habitations afghanes

DOSSIER

Libye - septembre 2011

Après trente minutes de vol au dessus du terrain vallonné de la pointe nord-ouest de la Libye, nous arrivons en vue du halo lumineux formé par la ville de Bani Walid...

...D'un commun accord entre les deux machines, nous décidons de quitter cette première zone pour attaquer la seconde. Mieux vaut ne pas tenter le diable, surtout que les véhicules armés sont désormais tous détruits.

En quittant le faubourg vers l'est, un immense flash lumineux apparaît dans notre dos. Je comprends désormais l'expression populaire « serrer les fesses » ; tout mon corps se raidit dans l'attente d'un choc tandis que nous larguons des leurres, imité dans la foulée par l'autre équipage. Mais nous quittons la zone sans plus d'encombre.

Nous longeons l'oued par le nord, tandis que mon ailier le traverse pour observer le second objectif par le sud. A peine deux minutes de vol séparent les deux zones et nous avons tôt fait de reconnaître les lieux de nos observations d'hier soir. Dans le confluent des thalwegs, une plantation d'arbres dissimule trois ou quatre véhicules armés, près desquels un groupe de fantassin est regroupé. Je suis étonné, car ils n'ont pas changé leur position. J'aurais juré qu'après notre passage d'hier, ils auraient mieux dissimulé leurs véhicules ou placé des guetteurs de part et d'autre du thalweg principal ;



Le tigre

Nous confrontons rapidement nos vues croisées et nous débutons l'attaque. Je comprends alors mon erreur. A peine mon tir fini, alors que nous tournons pour nous replacer, le champ entier se met à crépiter. Ils ont placé un ou plusieurs soldats dans chaque arbre, afin de combler la faiblesse de leurs armes légères par la densité d'un tel tir. En réalisant un tel mur de feu à partir d'une surface aussi grande, ils ont beaucoup plus de chance de nous toucher. La réaction de Tony est immédiate, il cabre l'appareil et se renverse sur le coté pour replonger vers l'origine des tirs, afin que je puisse riposter. Par une nuit noire, c'est une prouesse technique... Lors de ce demi-tour rapide, Tony crie dans la machine, fidèle à son esprit railleur : « et voilà, ça sert à quelque chose de s'entraîner ! »

Je ne vais pas le contredire, puisque sa figure me permet d'arroser le champ et de faire cesser momentanément les tirs. Nous continuons donc à attaquer la position, détruisant les pick-up armés et tirant sur les combattants qui tentent toujours de nous abattre. Leur bravoure quasi suicidaire me frappe...



Tirs de nuit

...Considérant la position neutralisée, nous quittons l'oued pour rejoindre la première zone et tenter une autre attaque contre les forces installées dans le faubourg. En nous approchant, nous distinguons de loin les huit véhicules en flammes. L'artillerie anti-aérienne se réveille à nouveau à notre arrivée et je décide, en tête de patrouille cette fois-ci, de demander à Tony d'effectuer un tir de roquettes pour nous protéger. Je scrute les abords du faubourg durant ce temps et détecte un autre véhicule armé. Une fois à portée, je prends la main sur l'armement et ouvre le feu au canon sur le pick-up armé d'une mitrailleuse. Nous ne faisons qu'une passe suivi de près par le Tigre de Thibaut ; A nouveau le déluge de feu est déclenché et c'est lui qui subit un tir cette fois-ci sans dommage. Nous décidons de quitter définitivement Bani Walid...

...Vingt-sept minutes... La plupart des autres combats dureraient entre une à deux heures, alors que celui-ci n'a duré que vingt-sept minutes... survolant le désert libyen en direction de la mer... je réalise combien l'échange de feux a été violent. La virulence dont ont fait preuve ces combattants me frappe encore. Je revois ces départs de coups venant de toutes parts et je commence à me sentir mal. J'ai de plus en plus chaud, je transpire abondamment. Pourtant, plus aucun danger ne nous guette... la mer est déjà visible, mais je subis le contrecoup de la tension vécue lors de ces quelques vingt-sept petites minutes. ... La peur qui n'avait pas trouvé sa place dans le combat tant l'action était intense, m'avait donc rappelé à l'ordre sur le chemin du retour...



CAESAR

L'ATOUT MAÎTRE DE LA MANŒUVRE AÉROTERRESTRE

PAR LE CAPITAINE MICHEL BOTELLA - PROMOTION « GÉNÉRAL VANBREMEERSCH » (2001-04)

Le Camion Equipé d'un Système d'Artillerie, entré en service opérationnel en octobre 2008, a été projeté pour la première fois dès août 2009 en Afghanistan, dans les conditions d'emploi bien particulières de ce théâtre de contre-insurrection. Il a également été déployé au Liban à partir de janvier 2011 au sein de la Force de Réaction Rapide de la Force Intérimaire des Nations Unies au Liban dans un contexte de maîtrise de la violence, démontrant ainsi sa capacité à intervenir dans tout le spectre des engagements. Il est actuellement projeté au Mali, où il montre sa rusticité et sa puissance de feu dans l'Adrar des Ifoghas avec déjà plus d'une vingtaine de tirs, soit plus de 150 coups tirés début mars 2013.

Le système d'artillerie CAESAR est né dans les années 1990 pour répondre à plusieurs impératifs. Il s'agissait avant tout de concevoir un canon faisant preuve d'une grande mobilité opérative⁽¹⁾. Cela impliquait d'être compact et aérotransportable par des moyens nationaux type C130 et demain A400M. De fait, le CAESAR est 2 à 3 fois plus léger qu'un obusier automoteur classique (un peu moins de 18 tonnes en disposition de combat, un peu plus de 15 tonnes à vide). Il fallait aussi que ce canon utilise des munitions interopérables avec celles des alliés et soit capable de tirer les munitions de précision, BONUS contre les blindés aujourd'hui, et les munitions guidées GPS et Laser demain. Enfin, ce canon devait être capable de frapper une cible dans la frange des 40 km, là où sont déployés les PC et les bases logistiques de l'adversaire. Le CAESAR représente la réponse, sans équivalent à ce jour, à toutes ces spécificités.

Pour atteindre ces performances, le CAESAR est doté d'un canon de 52 calibres⁽²⁾ qui porte à 39 000 m, soit un surcroît de 45% par rapport au 39 calibres, ou 2 000 km² de surface battue supplémentaire. Cette formidable allonge donne aux unités appuyées un appui-feu puissant, permanent et aux effets variés allant du tir de semonce au tir de destruction d'unités blindées. Le tir longue distance et sa rapidité (6 coups en 1 minute, 3 minutes entre la mise en batterie et la sortie de batterie) constituent sa meilleure protection.

A tout cela s'ajoute la numérisation du CAESAR qui lui permet une autonomie en positionnement (navigation inertielle couplée à un GPS) et en calcul des éléments de tir (calculateur intégré à la pièce) grâce au réseau ATLAS⁽³⁾ qui autorise une manœuvre décentralisée des lanceurs et une réactivité « réflexe » dans le cadre d'une boucle courte avec les observateurs d'artillerie.

Ainsi, le CAESAR et son environnement (acquisition des objectifs, coordination 3D, système ATLAS) sont au centre de la chaîne formée par les appuis feux interarmées et le renseignement d'acquisition, le ciblage et les frappes de précision dans tous les types d'opérations et sur l'ensemble du spectre des engagements. En Kapisa, comme au Mali, ils se sont révélés décisifs aussi bien pour l'appui direct au profit des troupes au contact que pour les frappes dans la profondeur de la zone d'action de la grande unité appuyée, ou enfin les tirs dans le cadre d'un processus de targeting-ciblage.

L'artillerie, grâce au CAESAR, se place au cœur de la manœuvre aéroterrestre et affirme son rôle de garant de la cohérence et de l'unicité de la manœuvre des feux.



Tir Caesar.

(1) Mobilité opérative : le CAESAR est configurable pour un transport par voie routière, maritime, ferrée et aérienne en moins d'une heure. Le choix a été fait de privilégier la mobilité opérative sur la mobilité tactique. Le CAESAR est un tout chemin avec 600 km d'autonomie.

(2) Le calibre : soit le rapport entre la longueur du canon divisée par le diamètre de la munition. Pour le CAESAR : 8060mm/155mm = 52. L'AUF1/TRF1 est plus court avec 39 calibres. Grâce à un canon plus long, l'obus gagne en vitesse de rotation et va plus loin. De plus, à portée équivalente avec l'AUF1, le CAESAR est plus précis car son obus, plus rapide, subit moins l'influence des éléments aérologiques pendant son vol.

(3) ATLAS : Automatisation des Tirs et Liaisons de l'Artillerie Sol-sol, le réseau de numérisation du champ de bataille de l'artillerie qui relie les capteurs (observateurs, radars, drones, ...), éléments de coordination et unités de tir.

DOSSIER

QUELLE GENDARMERIE EN 2013 ?

PAR LE GÉNÉRAL D'ARMÉE JACQUES MIGNAUX - PROMOTION « CAPITAINE GUILLEMINOT » (1975-77), DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA GENDARMERIE NATIONALE.

Depuis bientôt 10 ans, la gendarmerie a connu de nombreuses réformes et réorganisations, au prix d'efforts sans précédent. Ces évolutions – dont la plus emblématique et la plus significative est le rattachement au ministère de l'intérieur – ont dessiné une gendarmerie rénovée qui, forte de son histoire, de son identité et de ses traditions, doit être prête à faire face aux défis de la sécurité intérieure et de la sécurité nationale. Cela d'autant plus que, loin de marquer une pause pour consolider ce qui a été fait, de nouvelles réformes sont déjà en marche.

Force armée chargée d'une mission de sécurité intérieure, au carrefour des différentes combinaisons de la menace, la gendarmerie est, en 2013, une institution en évolution et qui doit rester en mouvement.

Elle doit rester en mouvement avant tout car la situation du pays l'exige. La crise économique a un impact direct sur l'ensemble des administrations – les armées sont d'ailleurs également mises à contribution. Même si la sécurité est plutôt préservée par rapport à d'autres missions de l'Etat, les tensions sur le budget de la gendarmerie n'en sont pas moins fortes. Cette contrainte budgétaire fait sentir ses effets depuis 2009, mais les perspectives de la programmation budgétaire triennale 2013-2015 marquent une amplification, avec un impact direct sur le quotidien – le fonctionnement – et la préparation de l'avenir – l'investissement.

Toutefois, dans ce contexte, la gendarmerie a bénéficié d'une mesure bienvenue : la fin des suppressions d'effectifs. Avec près de 6 200 postes « restitués » dans le cadre de la RGPP (6% de ses effectifs), la contraction des effectifs commençait à peser sur la qualité du service, voire sur le modèle même de l'institution. Désormais stabilisé aux alentours de 97 000, l'effectif de la gendarmerie devrait gagner environ 200 postes par an pendant 5 ans.

La préoccupation du DGGN est alors des plus concrètes : remplir au mieux les missions, répondre aux attentes des Français, maintenir – si possible améliorer – la performance mais avec des moyens en baisse et des équipements qui vieillissent, le tout en veillant au respect de l'identité de la gendarmerie, de son modèle spécifique et de son personnel.

Car si la RGPP est terminée, l'Etat est dans l'obligation de poursuivre les réformes, dans le cadre désormais de la modernisation de l'action publique – la MAP. La gendarmerie, dans cette démarche, va avant tout chercher à dégager des marges, pour se mettre en situation d'attendre le retour à une « meilleure fortune » économique du pays.

De la MAP, on peut attendre des gains : il faut recentrer le gendarme sur son « cœur de métier », libérer sa journée – souvent perturbée par de multiples tâches annexes : notifications, procurations... – pour mieux consacrer son temps à « produire de la sécurité ». Il importe donc de progresser concrètement sur les allègements des tâches et des missions dites indues ou sur la simplification de procédures, tant administratives que judiciaires, devenues particulièrement chronophages.

La MAP implique également de nouvelles évolutions structurelles. Ces réformes doivent d'abord être envisagées en interne, pour parvenir d'une part à une rénovation du maillage des brigades qui préserve l'égalité d'accès des citoyens à la

sécurité, d'autre part à une modernisation de la chaîne de commandement, vers davantage de lisibilité, de simplicité et une plus grande rationalité des fonctions de soutien. Mais ces réformes s'inscrivent aussi dans un cadre ministériel, essentiellement en lien avec l'autre grande composante de la sécurité intérieure : la police nationale. On peut, d'une certaine manière, considérer que les mutualisations et les synergies opérationnelles recherchées depuis 2009 avec cette dernière procèdent de la même logique que l'interarmistation.

La gendarmerie doit également rester en mouvement car les défis sont toujours nombreux : les évolutions du monde, les évolutions de la société nous confrontent à de nouveaux enjeux en matière de sécurité et de défense.



Gendarmerie départementale, constatations judiciaires sur des dégradations dans une zone de sécurité prioritaire.

De plus en plus, les menaces interagissent, si bien que les notions de défense et de sécurité nationale ne peuvent plus être abordées séparément. Il y a, bien sûr, les menaces du « haut de spectre », avec la persistance du risque terroriste, international comme national, ou le développement de la criminalité organisée et des trafics, aux conséquences parfois dévastatrices sur la stabilité de nos sociétés. Mais il y a également les « menaces de la modernité », autour de la radicalisation des mouvements contestataires ou l'explosion d'une cybercriminalité multiforme. Il y a surtout, pour tout un chacun, l'insécurité au quotidien, avec la hausse des violences aux personnes ou des cambriolages. Cette poussée des cambriolages, par exemple, a un visage concret pour les Français, avec 47% d'augmentation depuis 2009 en zone de gendarmerie. Elle trouve son origine dans la conjonction des conséquences de la crise économique et de l'action de groupes criminels opportunistes et très structurés, qui tirent profit de la « rentabilité » du procédé, rentabilité soutenue par le recel aisé de l'électronique grand public ou la hausse des cours des métaux précieux.

Pour répondre à ces enjeux, la gendarmerie doit maintenir son engagement, un engagement bâti sur les invariants du gendarme, pour être en mesure d'assurer la continuité du service public, de garantir la sécurité de tous et de préserver la souveraineté de l'Etat. Ces invariants prennent corps dans un triptyque qui fonde l'efficacité même de l'institution : la proximité – le maillage territorial de 3 300 unités polyvalentes aux effectifs souvent comptés ; la disponibilité du personnel – liée au statut militaire ; la réactivité – permise par le logement en caserne.

L'engagement de la gendarmerie prend corps en tout temps et sur toute l'étendue du territoire national, jusque dans les zones les plus isolées – à l'exemple des outre-mer, territoires souvent plus vulnérables où œuvrent 5 000 gendarmes, en comptant le renfort permanent fourni par 20 escadrons de gendarmerie mobile déplacés de métropole. A l'instar de l'action conduite en Guyane, dans des conditions difficiles, la gendarmerie y obtient des résultats concrets.

Cet engagement prend également corps en toute circonstance. La préoccupation essentielle reste la sécurité du quotidien : un million de crimes et délits constatés annuellement, face auxquels les gendarmes s'efforcent d'apporter des réponses adaptées tenant compte, en particulier, de la diversité des réalités locales. Il en va ainsi de la mise en place des zones de sécurité prioritaires, dont 14 concernent la gendarmerie, ou de la lutte contre les cambriolages – pour laquelle la gendarmerie mobilise ses forces dans des groupes d'enquête locaux dédiés ou unit ses efforts à ceux de la police dans les cellules anti-cambriolages départementales. Cette préoccupation se prolonge dans la lutte contre le crime organisé, au travers par exemple l'action contre les routes de la drogue (avec des résultats en progrès en 2012 : 10,5 tonnes de cannabis, 550 kgs de cocaïne saisis – en hausse respective de 17% et 80% sur un an) ou dans la volonté de « frapper au portefeuille », en saisissant les avoirs tirés des activités criminelles (97 M€ saisis par la gendarmerie en 2012, soit +15% sur un an). Enfin, en tant que force armée concernée par la défense des valeurs et des intérêts fondamentaux de la Nation, la gendarmerie maintient sa participation aux OPEX, dans le cadre de sa traditionnelle fonction prévôtale mais plus encore pour enrichir l'outil militaire de ses capacités spécifiques. L'Afghanistan, où notre mission prend fin, en a été une parfaite illustration ; le Sahel désormais où, pour le moment, la gendarmerie intervient essentiellement pour renforcer la sécurité des diplomates et des prises diplomatiques.

L'action de la gendarmerie ne se limite pas à la sphère opérationnelle. Elle prend aussi toute sa place dans la réflexion et dans la conception. L'institution s'investit donc dans la rénovation des dispositifs de sécurité, que ce soit à travers la mise en cohérence des zones de compétence territoriale avec la police – les redéploiements – ou dans le cadre de la rénovation des outils statistiques, pour sortir d'une culture où la seule variation à la hausse ou à la baisse des chiffres de la délinquance avait fini par prendre trop de place. Elle s'investit aussi dans la réflexion stratégique en cours, en participant aux travaux du nouveau Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale. Ces travaux apporteront un éclairage capital sur l'avenir, notamment sur le dimensionnement des

dispositifs publics et leur aptitude à couvrir le champ le plus large des menaces. La gendarmerie s'appuiera sur les principes définis par le Livre blanc pour valoriser certaines de ses capacités devenues « capacités critiques » pour la gestion de crise (moyens blindés, moyens aériens, réseaux de transmissions...) et assurer leur pérennité.

Pour 2013 et les années à venir, les défis et les enjeux ne manquent donc pas pour une gendarmerie confortée dans son positionnement et ses missions, mais sans doute fragilisée par l'accumulation des réformes et les tensions budgétaires. Cette gendarmerie devra veiller, pour affermir son action, à entretenir sur la durée trois qualités fondamentales :



Gendarmerie mobile, mentoring de la police afghane en Surobi.

- la capacité à travailler en partenariat, avec les autres « producteurs » de sécurité (police nationale, polices municipales...), avec la justice, avec les acteurs de la prévention, avec les grands partenaires institutionnels et, bien sûr, au sein de la communauté militaire ;
- le sens des valeurs, l'éthique et la déontologie, qui ont toujours constitué un des marqueurs du gendarme – souvent sa fierté – dans un contexte où les exigences se sont considérablement renforcées ;
- le souci du dialogue interne, pour faire adhérer le personnel au projet de l'institution, donner du sens à l'action et renouveler la pratique du commandement par une meilleure écoute et une meilleure prise en compte des attentes des militaires.



DOSSIER

LA PARTICIPATION DE LA GENDARMERIE AUX OPÉRATIONS DE STABILISATION : DE L'INTERVENTION MILITAIRE À LA GESTION CIVILE DE CRISE

PAR LE GÉNÉRAL DE DIVISION BERTRAND SOUBELET - PROMOTION « GÉNÉRAL ROLLET » (1978-80)

Si l'outil militaire demeure indispensable dans la résolution des conflits actuels, il doit être complété dans le cadre de l'approche globale pour apporter une réponse adaptée, notamment lors de la phase de stabilisation. Cette phase essentielle concrétise la transition entre intervention purement militaire et gestion civile de crise. Elle se caractérise par la nécessité de faire travailler ensemble des acteurs nombreux et variés, habituellement cantonnés à un secteur d'activité propre.

F Dans ce cadre, une force de type gendarmerie « est en mesure de participer aux dispositifs de sécurité dans tous les contextes : en temps de paix et de crise de toute intensité, jusqu'aux situations de conflit armé »⁽¹⁾. Sa vision transverse favorise le retour à une situation normale. Engagée sur les théâtres d'opérations aux côtés des armées, son action est citée en exemple au sein de l'OTAN. Par leur organisation, leur identité et le développement de capacités adaptées aux circonstances, les forces de gendarmerie, avec d'autres partenaires, concourent à la reconstruction d'un Etat.



Afghanistan, été 2010 : un gendarme, un interprète, un policier Afghan dans le bazar de Tagab, province de Kapisa.

Quelles sont les raisons de ce succès ?

Les conflits récents ont démontré que les objectifs politiques assignés aux opérations de maintien ou de restauration de la paix ne pouvaient aboutir sans gouvernance, sans sécurité et sans développement. Si les forces de sécurité et les institutions locales sont incapables d'exercer leurs fonctions, la communauté internationale doit pouvoir assumer cette responsabilité. Dans ce cas, dès lors que l'environnement sécuritaire ne permet pas l'intervention d'une police civile internationale, les forces militaires classiques n'étant pas destinées à assurer des missions d'ordre public ou de lutte contre la criminalité, la gendarmerie apporte une solution adaptée entre une réponse purement militaire et une réponse civile. Pour restaurer la sécurité intérieure, elle conseille, forme, accompagne et contrôle les acteurs centraux et locaux du pays hôte.

Force armée en charge de missions de police, la gendarmerie assure sa propre protection et s'adapte immédiatement à des conditions sécuritaires très dégradées. Composée exclusivement d'officiers et de sous-officiers, elle concentre un haut niveau de professionnalisme et une richesse humaine particulière.

S'appuyant sur des règles de déontologie propres, les modes d'action destinés à pacifier les conflits privilégient la dissuasion et la manœuvre pour limiter l'emploi de la force au plus bas niveau, dans le respect du cadre légal. La vision de la sécurité publique fondée sur le contact avec la population amène naturellement à apporter, une réponse qui contribue à « gagner la bataille des cœurs et des esprits ».

Engagée en opération extérieure, la gendarmerie témoigne, par sa présence, d'une volonté de désescalade d'une crise et participe à la reconstruction sociale du pays. Elle est, par définition, à la croisée des missions administratives et judiciaires et facilite le fonctionnement normal des institutions.

Les personnels, sous statut militaire, partagent avec les armées une culture, des valeurs et des capacités communes qui se concrétisent par trois aptitudes : l'interopérabilité, la polyvalence et la robustesse.

En OPEX, la gendarmerie constitue l'interface adaptée entre moyens militaires et civils, entre autorités administratives et judiciaires locales et population.

Elle se caractérise par la polyvalence de ses hommes et de ses moyens. Successivement ou simultanément, le gendarme est soldat, représentant de la loi, enquêteur, négociateur ou soutien pour la population. Il s'appuie sur des moyens rares et spécialisés pour agir en tout temps et en tout lieu.

Confrontés aux mêmes menaces que les armées, il s'agit pour les personnels engagés de faire face aux risques inhérents aux OPEX. Intégrés dans un dispositif militaire, ils doivent réagir à une dégradation rapide de la situation jusqu'à l'intervention d'unités spécialisées. De ce point de vue la rusticité individuelle et collective développée dès la formation initiale et entretenue tout au long de la carrière est un facteur déterminant.

S'appuyant sur l'expérience des opérations récentes, les réflexions menées par les instances internationales intègrent désormais comme référence l'exemple européen et ses forces de police à statut militaire.

(1) LBDSN de 2008

Le concept de stabilisation à la recherche d'un outil adapté

Cette référence au modèle européen se retrouve dans de nombreuses études et se traduit désormais dans les doctrines internationales.

Une étude de 2009 d'un *think tank* américain⁽²⁾ intitulée « *a stability force for the United States* » conclut au besoin d'une force dédiée déployable à l'étranger, à mi-chemin entre force militaire et police civile et apte au rétablissement de l'ordre, à l'intervention spécialisée et à la police judiciaire.

Consciente des enjeux liés à la phase de stabilisation, l'OTAN développe une doctrine relative aux opérations de stabilisation policière dans laquelle la gendarmerie trouve naturellement sa place. Ces opérations se définissent comme « *l'ensemble des activités [...] permettant le développement d'une paix durable à travers le soutien et la substitution (si nécessaire) des forces de police locale.* » L'état final recherché est l'obtention d'une structure policière qui doit être aussi civile que possible et, si nécessaire, apte militairement⁽³⁾.

La reconstruction de l'infrastructure sécuritaire d'un pays est une tâche de long terme où armées et gendarmerie ont leur rôle propre et doivent se soutenir mutuellement.

Dans un contexte dégradé, ces opérations doivent être conduites par des unités spécialisées, entraînées et crédibles. Alors que les forces militaires peuvent être déployées sur très court préavis, aucune force civile de police internationale ne dispose des capacités requises. Les forces de gendarmerie contribuent à assurer l'ordre public, la lutte contre la criminalité et la corruption. Elles participent à la remise sur pied d'une police et d'un système judiciaire aptes à assurer leurs missions localement.

En fonction du cadre juridique et du mandat reçu, la gendarmerie peut remplir deux types de missions : la substitution ou le renforcement des forces de police locales.

La substitution s'impose si la police locale est inapte ou inexistante. Dans ce cas, elle est remplacée par une structure internationale qui dispose de prérogatives de police et de l'exercice de la contrainte légitime (Kosovo en 1999 dans le domaine du maintien de l'ordre). La substitution peut être totale ou partielle. Elle doit être aussi brève que possible et s'accompagner obligatoirement d'une stratégie de reconstruction d'une force de sécurité afin d'éviter tout enlèvement.

Dans le cadre du renforcement, la gendarmerie accomplit des missions de conseil, de tutorat, de formation, d'accompagnement et de contrôle à l'instar de son engagement en Afghanistan depuis 2009⁽⁴⁾.

Elle peut également participer aux secours d'urgence (Haïti en 2010) : l'acheminement des secours dans un environnement sécuritaire volatile (pillage, émeute, disparition des forces de l'ordre...) nécessite une force dédiée à la protection des unités de sécurité civile afin qu'elles puissent accomplir leur mission.

Ces missions peuvent être accomplies aussi bien sous mandat militaire (OTAN) que civil (ONU ou UE), dans un cadre national (opération Licorne en Côte d'Ivoire) ou en partenariat avec d'autres forces de type gendarmerie en particulier celles qui appartiennent en qualité de membres ou de membres associés à la force de gendarmerie européenne (FGE). Dans ce dernier cas comme en Afghanistan la plus-value notamment en termes de formation des forces de sécurité publique locales a été mise en exergue.

La pertinence du modèle « gendarmerie » s'est affirmée dans un contexte d'approche globale des crises. La restauration d'un Etat de droit dans un pays apaisé nécessite, dès la phase de planification, de recourir à une force polyvalente, robuste et permettant une continuité opérationnelle entre acteurs militaires et civils de la gestion de crise.

En cultivant des savoir-faire à la charnière du monde civil et militaire, en lien permanent avec les autorités judiciaires et tournée vers la prise en compte des attentes de la population, la gendarmerie constitue l'un des outils les plus adaptés à la reconstruction des capacités sécuritaires d'un Etat.

Au Mali, aux côtés des armées, la gendarmerie s'apprête à contribuer à gagner la paix.



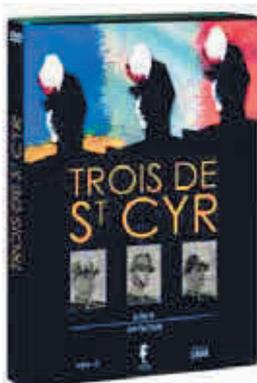
(2) Rand Arroyo Center

(3) Ce constat s'appuie sur l'échec de la formation d'une police irakienne, menée par des fantassins de l'US Army.

(4) Centres de formation de Mazar-e-Sharif et du Wardack, conseil et accompagnement via les POMLT / PAT

COMMUNIQUÉ

Musée du Souvenir



Trois de Saint-Cyr, que l'on peut se procurer au musée au prix de 15 €, reçoit un succès attendu et mérité. Les Documents cinématographiques vont éditer avec l'ECPAD un collector qui consiste à ajouter des bonus au film proprement dit, à base d'images d'époque et d'interviews dont celui du président de la Saint-Cyrienne.

Le Musée poursuit sa politique d'expositions temporaires. La saison 2013 s'est ouverte le 21 mars par l'exposition « Saint-cyriens du temps de paix, officiers du temps de guerre », pilotée par François Cailleteau (59-61) à partir de son livre *Les officiers français dans l'entre-deux-guerres* qui a obtenu le coup de cœur du *Casoar* n°208.

Général Patrick Jardin (63-65)
Président de l'association des amis du musée du Souvenir

DOSSIER

LE GENDARME ET LE TERRORISTE :
UN ADVERSAIRE STRUCTURANT

PAR LE COLONEL RONAN LE FLOC'H - PROMOTION « GÉNÉRAL CALLIES » (1986-89), CHEF DU BUREAU DE LA LUTTE ANTI-TERRORISTE.

Après celle du voleur, la figure du terroriste, aussi prégnante et encore plus floue, tend à s'imposer comme celle de l'ennemi social générique, véhiculant un halo de fantasmes et de peurs à la mesure des images apocalyptiques des attentats de masse du jeune XXI^e siècle.

« Force armée instituée pour veiller à l'exécution des lois », la gendarmerie nationale « contribue à la mission de renseignement et d'information des autorités publiques, à la lutte contre le terrorisme ainsi qu'à la protection des populations »⁽¹⁾. Reprenant le fondement de l'identité de la gendarmerie, la loi y associe dès son article premier la mission de lutte contre le terrorisme, prenant acte du caractère désormais universel de cette menace. Insérée dans le dispositif régalién, cette institution présente la caractéristique d'étendre son action sur l'ensemble du continuum paix/crise/guerre, en appliquant dans des contextes très différents ce qui est le cœur de son action, la régulation du corps social, et s'adaptant naturellement à l'effacement de la frontière entre sécurité intérieure et extérieure.

La gendarmerie trouve ainsi sa place dans la lutte contre le terrorisme dans son action quotidienne, répressive et préventive, et prolonge cette action par son implication sur les théâtres d'opérations extérieures, en appui des forces mais aussi par son rôle dans la reconstruction d'un outil de police sur les territoires « exportateurs » de terrorisme.

La neutralisation des réseaux terroristes, idéalement en amont de leur passage à l'acte est en France confiée à la justice qui attribue à des magistrats spécialisés⁽²⁾ la direction des enquêtes dans ce domaine. Aux côtés des autres forces de sécurité intérieure⁽³⁾ la gendarmerie participe ainsi à ces enquêtes spécifiques, notamment en Corse et au Pays Basque français, mais également dans le cadre de sa mission de police aux armées. C'est ainsi que la gendarmerie a été saisie des investigations relatives au meurtre de cinq militaires français, survenu le 20 janvier 2012 sur la base de Gwan en Afghanistan⁽⁴⁾.

De façon similaire, aux côtés des armées, la gendarmerie prend part aux équipes WIT⁽⁵⁾ constituant le premier niveau du cycle d'exploitation des Engins Explosifs Improvisés (EEI). L'insertion d'un gendarme, qualifié technicien en identification

criminelle⁽⁶⁾, comme équipier WIT est ainsi de nature à faciliter le recueil et l'exploitation d'indices permettant une meilleure connaissance technique des dispositifs et l'identification de leurs auteurs.

Enfin, dans le traitement de l'acte terroriste, la gendarmerie dispose d'outils spécifiques, au premier rang desquels le GIGN (Groupement d'intervention de la Gendarmerie nationale). C'est ainsi que cette unité développe ses capacités d'intervention lors de prise d'otages massive (contre-terrorisme maritime, sûreté aérienne, ...), mais aussi en cas d'attaques sur les centrales nucléaires du pays, tout en se préparant dans ces domaines à des interventions en atmosphère contaminée. Dans cette optique, la gendarmerie a développé des capacités d'interventions et de constatations de police technique et scientifique, regroupées au sein de la Cellule Nationale Nucléaire Radiologique Biologique Chimique (C2NRBC)⁽⁷⁾ et de l'Institut de Recherche Criminelle de la Gendarmerie Nationale (IRCGN).

Pour autant, en amont de la phase répressive, le cœur de l'action de la gendarmerie réside dans le contrôle du corps social consubstantiel au maintien de la paix publique. Dans cette mission, les modes d'action traditionnels des gendarmes trouvent toute leur pertinence dans une logique de police immergée, qui permet une connaissance fine des populations placées sous leur responsabilité : contact avec les populations, missions quotidiennes de police administrative, contrôle des flux, prévention en milieu scolaire, sont autant de vecteurs permettant d'identifier les dysfonctionnements de la société et de détecter des individus ou des groupes en rupture avec leur environnement. Cette détection précoce des signaux faibles permet alors la mise en œuvre de capteurs plus fins, au niveau départemental⁽⁸⁾ et régional⁽⁹⁾, éventuellement appuyés par des moyens centraux⁽¹⁰⁾. Cette manœuvre menée en coordination avec les autres acteurs institutionnels peut déboucher le cas échéant sur la neutralisation des groupes détectés.

(1) Loi n°2009-971 du 03 août 2009 relative à la gendarmerie nationale. Article 1^{er}.

(2) La loi n°86-1020 du 09 septembre 1986 prévoit en effet que le Procureur de la République, le juge d'instruction et les juridictions de jugement du Tribunal de Grande Instance de Paris disposent, en matière de terrorisme, d'une compétence concurrente de celle qui résulte des règles de droit commun (compétence territoriale). La mise en œuvre de la politique pénale nationale en la matière est donc marquée par une forte centralisation : une section spécifique du Parquet de Paris ainsi qu'un pôle spécialisé de juges d'instruction dirigeant l'intégralité des enquêtes judiciaires de terrorisme.

(3) En particulier la Direction Centrale du Renseignement Intérieur et la Sous Direction Anti Terroriste de la DCPJ.

(4) Le 20 janvier 2012, alors qu'un détachement de 23 militaires français effectue une séance de sport, un militaire de l'ANA fait feu dans leur direction au moyen d'un fusil mitrailleur, de type Minimi. L'adjudant-chef WILLM, l'adjudant-chef ESTIN, le brigadier-chef BAUMELA, tous trois du 93^{ème} RAM, et le sergent-chef SIMEONOV du 2^{ème} REP sont tués sur le coup, et le capitaine SCNETTERLE du 93^{ème} RAM décèdera des suites de ses blessures ; 13 autres militaires sont blessés au cours de la fusillade.

(5) Weapon Intelligence Team.

(6) Les Techniciens en Identification Criminelle (TIC) de la gendarmerie sont chargés des opérations de police technique et scientifique sur les scènes de crime sur lesquelles ils sont requis. Ils procèdent à toutes les constatations utiles : photos, plans, relevés divers, prélèvement d'indices, prélèvements d'empreintes...

(7) Cette cellule est rattachée au Groupement Blindé de Gendarmerie Mobile de Satory, dans les Yvelines.

(8) Cellules renseignement des groupements.

(9) Sections de recherche.

(10) GIGN dans sa compétence Observation/recherche.

Cependant la globalisation de la menace, notamment djihadiste, interdit que l'action de prévention soit cantonnée à l'intérieur des frontières nationales. L'implication de la gendarmerie dans les opérations extérieures des armées françaises, en particulier les opérations de stabilisation, lui donnent à ce titre l'occasion d'appliquer ses savoir-faire au profit de celles-ci dans le cadre des missions préventives mais aussi des Etats aidés. C'est tout le sens de la mission des POMLT en Afghanistan, dont le but est de reconstruire au profit de l'Etat afghan un outil de contrôle social permettant la prévention locale du terrorisme. Pour ambitieuse qu'elle soit, cette approche, l'appui à la reconstruction de la paix sociale, semble être la seule de nature à sortir du cycle de la violence par une prévention en amont de la logique terroriste.

Acteur central de la sécurité intérieure, la gendarmerie est naturellement directement impliquée dans la lutte contre une des menaces sociales majeures, au travers de ses missions quotidiennes et de l'ensemble de ses unités, comme de ses

outils spécialisés. Force armée adaptée à inscrire son action sans solution de continuité en temps de paix, de crise ou de guerre, sur le territoire national comme sur les théâtres d'opération extérieures, elle agit dans la lutte contre le terrorisme sur l'ensemble de son champ d'action, par une action directe de détection et de neutralisation, mais aussi par une action à plus long terme de régulation sociale sur le territoire national, et une exportation de ce savoir-faire par la formation des forces des Etats partenaires.

L'actuelle évolution de la situation au Mali est une illustration de la nécessité de reconstruire des outils de souveraineté et de contrôle au profit de cet Etat, notamment la reconstruction de sa gendarmerie, naturellement appelée à jouer un rôle majeur dans la lutte globale contre le terrorisme.



DOSSIER

QUELLES PERSPECTIVES OPÉRATIONNELLES POUR L'ARMÉE DE TERRE ?

PAR LE GÉNÉRAL DE DIVISION OLIVIER TRAMOND - PROMOTION « MARÉCHAL DAVOUT » (1977-79), DIRECTEUR DU CENTRE DE DOCTRINE ET D'EMPLOI DES FORCES.

La prospective opérationnelle est une attribution du chef d'état-major des armées mais l'armée de Terre et singulièrement son responsable de la Doctrine et du retour d'expérience contribue bien entendu à la réflexion. La Doctrine d'emploi des forces terrestres s'inscrit en effet dans le continuum « Prospective-Stratégie-Doctrine ». Il convient d'abord de rappeler avec humilité que pratiquer la *Métis*, cette intelligence de la conjoncture chère aux Grecs antiques, est un exercice difficile et de surcroît particulièrement hasardeux en cette période d'instabilité géopolitique et financière.

L'objet de cet article est donc de proposer quelques tendances structurantes pour l'action militaire terrestre dans les années à venir plutôt que de dessiner l'horizon stratégique à l'horizon 2020 (quels adversaires dans quelles zones de conflits ?). Parce qu'il est difficile d'anticiper les ruptures technologiques, stratégiques ou tactiques majeures, essayons-nous à la « prospective des permanences » en suivant la méthode de Fernand Braudel qui dans ses travaux découpe le temps (historique ou prospectif) en trois durées fondamentales :

- là la surface, « l'écume du temps court », le temps de l'événement.
- Sous cette surface, « le temps plus long », celui du mouvement. C'est dans cette durée que se dessinent les tendances lourdes, conjoncturelles ou cycliques.
- En profondeur, « le temps très long », en apparence immobile : celui de la géographie et du milieu humain (notamment les mentalités et les croyances) qui n'évoluent que très lentement.

La surface d'abord ou l'« écume du temps court », c'est le temps de l'événement, temps rapide politique et médiatique par excellence. Face à l'événement, comme les interventions récentes en Libye et au Mali ou une possible crise majeure sur le territoire national, l'enjeu pour l'armée de Terre est de répondre avec réactivité au processus décisionnel politico-militaire français considéré comme une clé de supériorité opérationnelle. Il s'agit pour elle d'être capable de projeter dans des délais rapides démontrant la détermination politique française, un volume de forces terrestres légères, médianes et/ou lourdes, aptes à combattre d'emblée et dans la durée dans un milieu géographique exigeant. A ce titre, le processus d'engagement des forces interarmées et en particulier terrestres (forces pré-positionnées, dispositif d'alerte rénové, « Guépard NG », forces plus lourdes) a démontré sa pertinence lors de l'opération *Serval* au Mali. Ce processus, remarqué par nos alliés, a surpris nos adversaires, les groupes armés djihadistes (GAD). Saluons au passage le tour de force du Commandement des Forces Terrestre, des états-majors et des unités projetés dans un contexte en pleine réforme (notamment celui de l'interarmisation des soutiens) : sans préavis, l'armée de Terre a projeté au Mali 2000 hommes avec leurs matériels majeurs en 15 jours... tout en poursuivant le désengagement d'Afghanistan et en préparant un exercice d'envergure dans le golfe arabo-persique. Rappelons aussi que face à l'événement, il est trop tard pour

regretter les pertes capacitaires. Enfin, le Mali a (re)mis en évidence le fait que, face à l'événement, c'est-à-dire dans l'urgence, nous avons besoin de « troupes » et d'effectifs, c'est-à-dire de soldat engagés au sol qui marquent la détermination de la Nation et vont au contact des populations comme de l'ennemi, en appui des forces régionales amies. De surcroît, ces précieuses forces combattantes ne sont pas faciles à mobiliser chez nos partenaires européens... curieusement à la différence des avions de transport stratégique !

Poursuivons le raisonnement « en-dessous de la surface », c'est-à-dire dans un temps plus long, celui du mouvement. Quels mouvements de fonds, structurants pour l'environnement des forces terrestres en opérations, devraient se prolonger à l'horizon 2020 ?

Première tendance, l'accroissement de la complexité pour les niveaux tactiques et opératifs. D'abord, parce que la multiplication des acteurs militaires et non militaires d'une opération est bien une tendance de fond. Toute action militaire est et sera par essence interarmées, le plus souvent dans un cadre multinational, parfois en soutien d'une force amie d'un pays tiers (comme récemment en Afghanistan, en Libye ou au Mali). Les défis en matière de coordination et d'interopérabilité à tous les niveaux que cette réalité impose sont dimensionnant pour les hommes, les équipements, l'entraînement, et la Doctrine des forces terrestres. Autre facteur de complexité, l'élargissement du spectre des missions et la logique d'approche globale. Il n'y a donc pas qu'à la « guerre » et au combat qu'il faut continuer à se préparer mais également aux opérations « *other than war* » telles que celles menées depuis 20 ans, aux missions d'assistance militaire opérationnelle (AMO) qui se développeront ainsi qu'aux missions sur le territoire national. Ici le meilleur atout de notre pays et de son armée de Terre est la polyvalence et l'aptitude à la réversibilité de nos soldats. En 2004 comme en 2011, la Force Licorne en Côte d'Ivoire a dû à la fois combattre, évacuer les ressortissants européens, protéger les populations locales et soutenir l'ONUCI, le tout en l'espace de quelques heures. Les efforts et les choix effectués en matière de socle de préparation opérationnelle (« les fondamentaux ») validés par l'expérience afghane sont donc les bons. Il faut à cet effet réussir à préserver des périodes et des crédits pour la formation, l'instruction et l'entraînement interarmes. Former un soldat rustique, polyvalent et entraîné nécessite des années. Face à cette complexité croissante et durable, j'engage en tout cas les jeunes et moins jeunes officiers à lire et à s'approprier la Doctrine. Enrichie du retour d'expérience,

elle a pour but de traduire la complexité en principes d'action et d'améliorer l'interopérabilité des procédures communes interarmes, interarmées et interalliées. A cet égard, il faut méditer le succès de l'ALAT dans l'opération *Harmattan* en 2011 : les équipages affirment eux-mêmes avoir strictement appliqué... la doctrine française d'aérocombat.

Seconde tendance, le facteur technologique continuera d'être structurant. Certes, la dissymétrie technologique imposée à nos adversaires ne suffit pas à emporter la décision et stimule en réaction leur volonté de développer l'asymétrie opérationnelle (IED, suicide-bombers...). Et il est vrai que la technologie est coûteuse. On peut parfois regretter par exemple que le coût de l'heure de vol de nos avions ou le prix unitaire d'un missile de moyenne portée (*Milan*, *Javelin* et demain le nouveau *Missile Moyenne Portée*) suive une courbe exponentielle quand nos adversaires nous défient à coup de RPG-7 et de moyens artisanaux. Mais la France continuera de considérer, à l'instar de ses proches alliés, que la technologie militaire constitue une autre clé de supériorité opérationnelle. En Afghanistan, en Côte d'Ivoire, en Libye comme au Mali, combinés à la rusticité de nos soldats, la numérisation, les moyens de protection, l'optronique de nuit, les moyens ISR, la précision et la portée des armes ont permis d'imposer un tempo à l'adversaire et de lui infliger des pertes tout en limitant les nôtres. Toutes ces capacités exigent des technologies multiples et des savoir-faire associés longs à maîtriser. D'où la nécessité demain d'une plus grande cohérence et stricte suffisance technologique des programmes d'armement terrestres. C'est l'objectif du programme SCORPION dont la gouvernance permettra des gains économiques importants en fédérant une communauté de programmes et en intégrant dès la conception les problématiques capacitaires, d'interopérabilité, d'entretien et de simulation. SCORPION renouvellera les capacités du GTIA et de ses appuis intégrés sans surenchère technologique, mais en utilisant l'info-valorisation pour dynamiser le combat de contact futur.

Enfin, envisageons les permanences du temps très long, caractérisé par un milieu géographique et un milieu humain, tous les deux par nature quasi-immobiles. On ne peut rien contre les lois de la géographie. Nous interviendrons donc toujours dans des milieux terrestres exigeants et très variés



d'un continent ou d'un pays à l'autre. Hier dans la montagne afghane, aujourd'hui dans le désert sahélien, demain sans doute et surtout en zone urbaine. Le centre de doctrine et d'emploi des forces et les écoles d'armes s'emploient ainsi à rédiger des doctrines de « milieu ». Et ce n'est pas un hasard si le dernier document de ce type porte sur... « *l'emploi des forces en zones désertiques et semi-désertiques* », manuel à peine bouclé en janvier 2013 et avec lequel ont été projetées au Mali les unités du Guépard *Serval*. Le milieu terrestre est aussi et surtout celui du milieu humain, où vivent les populations et nos adversaires potentiels. Il conviendra de contrôler ce milieu dans la durée et de façonner cet environnement afin d'affaiblir la détermination adverse tout en gagnant le soutien de populations locales et celui de notre propre opinion. Donc développer notre capacité à combattre dans le *champ des perceptions* qui, avec le *champ physique*, celui de la force, constitue l'un des deux terrains d'affrontements des volontés. Les actions sur les perceptions et l'environnement opérationnel (APEO) prendront inéluctablement de l'ampleur. Je conclurai malheureusement par une dernière « permanence » : la crise économique qui frappe les sociétés occidentales et l'ampleur de la dette de notre pays ne sont pas de l'ordre de l'événement mais bien du *mouvement*. Les ambitions de notre pays et le budget militaire seront probablement ajustés. Pour autant, la politique de Défense française ne pourra pas se faire « à la corbeille » car quand l'impensable se produit, les armées et singulièrement l'armée de Terre (re)deviennent l'ultime recours de la Nation.



PRÉSENTATION DE L'ARMÉE EN 2020 :

